LE PEUPLE
/A COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER A 77e année Série D Vol. 5 No. 2 Mercredi 12 janvier 1977 30 cents

A l'intérieur

Avis divers	A-26
Carrières et professions	A-26
Cartes d'Affaires	B- 2
Cinéma	B—13—15
Commentaire	A— 4
Croc L'Oeil	A—16
Mots Croisés	A—27
Mot Mystère	A-27
Petites annonces	A-26-27
Sports	B—10
Télévision	B— 6

Une tempête embêtante mais pas désastreuse

(B.M.) Ceux qui se levaient de bonne-heure lundi matin ne pouvaient se douter qu'ils auraient une journée mouvementée à passer.

A 9.30 heures la neige tombait de façon relativement douce et nul vent ne soufflait, mais ce n'était que le calme avant la tempête.

Vers 11 heures les flocons se firent plus nombreux et le vent commença à les bousculer, les projetant à des vitesses atteignant parfois 70km. à l'heure.

Les agents de la S.Q. voyant cela décidèrent de fermer la route 20 en direction de Québec de peur que des automobilistes imprudents s'y aventurent comme la dernière fois avec le résultat que l'on sait. Quelque temps après toutes les routes de la région étaient fermées à la circulation.

En fin d'après-midi les choses allèrent de mal en pis. Le vent soufflait de plus en plus fort et la neige se faisait encore plus dense. Même dans le centre ville de Montmagny, pourtant moins exposé aux vents, il était difficile d'y voir et encore moins facile d'y circuler. C'était impossible de s'y promener autrement qu'à pied ou encore mieux en raquettes ou à ski. Plusieurs en ont profité pour rouler en motoneige dans les artères raboteuses au grand désappointement de ceux qui écoutaient la télévision dans la chaleur dans leur foyer.

Vers la fin de la nuit de lundi à mardi, le vent fatigué et les flocons essoufflés ont finalement décidé de se coucher pour permettre aux gens de dégager les rues, les entrées et toutes leurs affaires prises dans la neige.

Somme toute cette tempête aura créé plus d'embêtements que de dégats, et il est agréable de savoir qu'elle n'a fait aucune victime sur la Côte-du-Sud.



Ces enfants dont le coeur est rempli de bonheur avec la construction de cette forteresse au beau milieu de la rue le seront moins après le passage du chasse-neige.



Le Manoir tel que l'on pouvait le voir au beau milieu de la tempête.



Les bancs de neige atteignaient parfois deux fois la hauteur de cette voiture.

Mme Fernande Fournier devient maire de Tourville

(A.F.) Pour une première fois dans l'histoire du comté de l'Islet, une femme occupe maintenant la position de maire et c'est à Tourville où Madame Fernande Fournier vient d'être élue maire pour terminer le mandat de M. Joseph Dumont décédé accidentellement le 12 décembre dernier.

Cette première officière municipale de la localité de Tourville possède un bagage de connaissance dans différents domaines pour avoir été une femme très active dans son milieu. En plus d'être épouse et mère de trois enfants, Madame Fournier a été sous-agent de la Banque Canadienne Nationele durant cinq ans, fondé le Cercle des Fermières de Tourville qu'elle a présidé pendant 21 ans. Dans l'administration municipale Madame Fournier y exerça la charge de conseiller au siège numéro 4 depuis six ans et au moment du décès de M. Dumont, elle remplissait le poste de pro-maire.

Le nouveau maire de Tourville se propose de continuer les projets commencés par son prédécesseur soit la construction d'un H.L.M. pour personnes retraitées et terminer le réseau de rues: " Je serai à l'écoute de suggestions que mes concitoyens voudront bien me proposer et avec les conseillers municipaux nous étudierons la possibilité de les réaliser.

Lors d'une assemblée spéciale les conseillers de Tourville ont élu M. Florent Blier pour combler le siège numéro 4 devenu vaquant par la nomination de Madame Fournier.



LA PECHE AU PETIT POISSON DES CHENAUX A MONTMAGNY.— Campés au chaud dans leurs cabanes de bois, sur le bassin du fleuve St-Laurent entre les quais du Large et Boulanger à Montmagny, les adeptes de la pêche à la lôche vont s'en donner à coeur joie durant tout l'hiver. Ce sport-loisir qui fut naguère très populaire à Montmagny est en train de regagner la faveur de ces gens. Voir texte et photo en page 3 du cahier A. [C.M. Peuple-Courrier]

Le Pain Fortin Inc. de St-Pamphile est vendu à la chaine Gailuron Inc.

(A.F.) Depuis le 31 décembre toute production a cessé à la Boulangerie Le Pain Fortin de Saint-Pamphile parce que les actifs de cette importante industrie sont vendus à la Firme Gailuron Inc. qui regroupe actuellement une quinzaine de boulangeries.

Le Pain Fortin Inc. était devenu la propriété de M. André Fortin le 22 juillet 1959 et avec les années cette entreprise a pris de l'expansion; Il s'est porté acquéreur de sept petites boulangeries de la région et desservait un important marché dans Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska en plus de fournir par sous-contrats d'importantes chaines d'alimentation comme la Fédération des Magasins Co-Op et la Chaine des Epiciers Unis. Son chiffre d'affaire subissait des augmentations de $100,000.00 par année et pour passer de $50,000.00 qu'il était en 1959 à $1,500,000.00 en 1976.

Au dire du propriétaire les raisons qui ont amené la vente du Pain Fortin Inc. sont simplement une vente poussée par un désir de centralisation et aucune difficulté financière n'aurait provoqué cette transaction. Deux autres groupes avaient auparavant tenté d'acquérir cette boulangerie mais sans succès et l'entente avec Gailuron a été complétée en dedans de 10 jours.

Sur les 34 employés de cette industrie, 9 sont mis à pied par cette concession: deux de ces derniers auraient accepté des transferts à Rivière-du-Loup et les autres auront une préférence d'embauche lors de l'ouverture en mars prochain d'une pâtisserie construite à même la confiserie des Bonbons Belvedère de St-Pascal devenue Alimentation Belvedère depuis qu'elle appartient au même concortium qui a acheté le Pain Fortin.

Les 25 livreurs conservent leur position et continueront de s'alimenter aux entrepôts habituels.

En ce qui concerne M. André Fortin il devient directeur des ventes pour Gailuron Inc. sur le même territoire qu'il desservait.

A La Pocatière

Les conseillers ne reconnaissent que l'aviseur légal de la ville

(A.S.) Lors de leur réunion mensuelle mardi le 4 janvier, les membres du Conseil de Ville La Pocatière ont procédé à l'analyse de quelques sujets. Suite à l'incendie à l'intérieur de l'Aréna et à la suspension des activités, les autorités municipales ont décidé d'aménager une patinoire extérieure afin de permettre à tous les sportifs de pratiquer leur sport favori. Cette patinoire sera aménagée près de l'aréna.

Conseillers Juridiques

Au sujet des relations maire-conseillers lesquelles ont fait l'objet de diverses interprétations de la part de deux firmes d'avocats, les échevins de Ville La Pocatière ont adopté une résolution dans laquelle ils déclarent ne reconnaître que l'Opinion de l'aviseur légal de la Ville, soit la firme Tremblay, Pinsonneault, Pothier et Morisset. De plus, les conseillers se sont objectés au paiement par la ville des frais d'avocat que le maire M. Léonard Laplante avait consulté. Ils justifient leur objection par le fait que le maire n'avait pas fait part de ses projets aux membres du conseil.

Position du maire

Concernant l'orientation nouvelle des réunions des membres du Conseil, le maire Laplante a déclaré que les conseillers étaient dans leurs droits et qu'ils pouvaient se réunir quand ils le voudraient. "Je serai présent à ces réunions mais je ne pourrai pas assister à toutes".

Adoption du budget de novembre 1976

Au cours de cette rencontre, les édiles municipaux ont procédé à l'adoption du budget pour le mois de novembre 76. Les revenus se chiffrent à $61,990.42 tandis que les dépenses sont de l'ordre de $68,323.03. La différence entre les dépenses et les revenus est donc de $6,332.61

Une analyse du budget permet de noter qu'au chapître des revenus, le CEGEP et l'Hôpital ont rapporté conjointement une somme de $20,122.00 viennent ensuite l'Aréna avec $14,887.81 et la taxe de vente avec un montant de $8,830.00 Au niveau des dépenses, le service de la dette occupe la part la plus imposante soit $17,298.56, suivi de l'administration générale avec un montant de $13,550.26 et l'aréna et loisirs $13,455.08.

Ville St-Pascal à la recherche d'un directeur de loisirs

(A.S.) Suite à la démission de M. André Paquet, la municipalité de Ville St-Pascal est à la recherche d'un directeur des Loisirs. Selon un porte-parole de l'Hôtel de Ville, il semble que d'ici quelques mois, le poste sera confié à quelqu'un du milieu jusqu'à ce que la ville ait trouvé quelqu'un de plus apte et possédant toutes les qualifications requises pour remplir un tel poste.

Cependant, on apprenait de source bien informée, que M. Alain Dionne a été engagé à titre d'animateur sportif sur un projet PIL. Toujours selon notre source d'information, M. Dionne exercera cette tache jusqu' au mois de juin, c. à d. jusqu'à la fin du projet PIL.

Budget de la ville

Concernant le budget, le maire M. Ernest Ouellet nous confiait que le conseil de Ville ne le présentera que vers la fin de janvier ceci afin de donner aux édiles municipaux le temps de l'étudier plus en profondeur. De plus, la mise en vigueur de nouvelles lois municipales nécessitera une analyse attentive de celles-ci.

Services Ambulanciers

Depuis le 1er janvier, les services ambulanciers sont assurés par la Maison Marius Pelletier de La Pocatière. Monsieur Pelletier dessert les paroisses de La Pocatière à Ste-Hélène.

Le C.L.S.C. des Trois-Saumons accepte la soumission des entreprises Charles-E. Roy Inc. de Québec

(A.S.) La corporation du CLSC des Trois-Saumons lors d'une récente réunion, adoptait une résolution acceptant la soumission des Entreprises Charles-E. Roy de Québec au montant de $2,517,400.

Comme nous le confiait le directeur général M. Jean-Marc Bourgault, cette acceptation sera soumise au Ministère des Affaires Sociales pour approbation finale. Si tout se déroule normalement, le début des travaux est prévu pour le 15 mars.

Rappelons que le futur centre hospitalier de St-Jean Port-Joli sera situé entre la route 20 et 132 et comprendra des services de soins prolongés, de services médicaux très adéquats ainsi que des services professionnels et para-professionnels.

St-Pacôme aux prises avec un problème d'eau

Lors de la réunion du Conseil de la Paroisse de St-Pacôme, plusieurs citoyens du secteur de la Côte des Chats sont venus se plaindre du manque d'eau dont ils ont subi les effets néfastes au cours des dernières semaines. Quelques-uns ont mentionné qu'ils ont dû aller chercher l'eau à la rivière afin de s'approvisionner.

Afin de subvenir aux besoins des 53 propriétaires de ce secteur, les autorités municipales ont fait installer un réservoir d'environ 1,200 gallons qui est alimenté par une pompe branchée sur un puits d'eau dont le rendement est plutôt faible aux dires de plusieurs plaignants. Le maire, M. Léopold Alexandre, a rétorqué: "Il n'en tient qu'aux contribuables de ménager l'eau s'ils veulent en avoir pour tous les besoins essentiels".

Selon un citoyen de l'endroit, il y aura bientôt 4 ans que ce problème perdure et les autorités municipales ne semblent pas vouloir prendre leurs responsabilités. "Ils remettent toujours le problème sur le dos de l'ingénieur et du ministère de l'environnement". Afin qu'une solution soit apportée le plus rapidement possible, l'échevin Pierre Ducas a proposé qu'une demande soit adressée à l'ingénieur de la municipalité, M. Bois, afin que ce dernier fasse parvenir à chacun des conseillers une copie du dossier de l'aqueduc depuis les débuts du problème.

Selon l'échevin Ducas, si chaque conseiller prend connaissance du problème et l'analyse plus en profondeur, la municipalité sera en mesure d'aller défendre le dossier à Québec. "Le problème d'aqueduc concerne tout le monde; renseignons-nous" de dire M. Ducas. "Il faut que ce soit tout le Conseil qui fasse pression et non seulement le maire et le secrétaire..

Chèque du Haut Commissariat

Au cours de cette même soirée, un citoyen de St-Pacôme, M. Paul Pelletier, a fait lecture d'une lettre en provenance du Haut Commissariat et qui confirmait l'émission d'un chèque au montant de $600 pour le service des Loisirs à St-Pacôme. Ce chèque était fait aux noms des municipalités de St-Pacôme Paroisse et St-Pacôme Village. Bien que daté de septembre 1976, le chèque était demeuré en possession de M. Pelletier. Ce dernier déclarait avoir gardé le chèque suite à des pressions qu'il a reçues.

Suite au dévoilement de ce chèque, le secrétaire municipal, M. Lionel Drapeau a fait lecture d'une lettre du Haut Commissariat à l'effet que celui-ci annulait le chèque en question parce qu'aucune des municipalités n'avaient été averties de l'émission de ce chèque. Cependant, on notait, dès le début de la lettre dont M. Drapeau faisait lecture, les mots suivants: "Suite à votre demande..." Cette citation a soulevé une protestation vive de la part de M. Pelletier qui a alors accusé le secrétaire d'avoir demandé l'annulation du chèque. Ce à quoi a répondu M. Drapeau: "Je savais que c'était toi qui avait le chèque". Alors s'en suivit une discussion plutôt vive entre MM. Pelletier et Drapeau.

Echanges des minutes

La Chambre de Commerce de St-Pacôme adressait une demande aux autorités de la paroisse afin que celle-ci lui fasse parvenir une copie des Minutes de ses délibérations. Les échevins sont acquiessé à cette demande mais ils ont exigé en retour que la Chambre de Commerce fasse de même envers la municipalité de la paroisse.

Budget 1977

Les autorités ont procédé au cours de cette rencontre à l'adoption du budget pour l'année 1977. Au chapitre des revenus, la municipalité de St-Pacôme Paroisse prévoit percevoir un montant de $41,230, tandis que les dépenses seront de $46,767. Il y a donc un déficit de $5,537.

Le montant total de l'évaluation se situe à $2,292,360. Quant aux taux d'évaluation, il est de 60 cent du $100.

Résolution d'emprunt

De plus, St-Pacôme Paroisse a procédé à l'adoption d'une résolution demandant au Ministère des Affaires Municipales l'autorisation d'effectuer un emprunt de $25,000 pour aider au financement de divers travaux.

Signature d'un nouveau contrat de travail aux Industries L'Islet, cette semaine

(D.G.) Aux Industries L'Islet, les dernières offres patronales ont été acceptées par les syndiqués de la manufacture. C'est ce que nous révélait le président du syndicat, M. Camille Bélanger lors d'un entretien téléphonique, vendredi le 7 janvier dernier. Celui-ci en compagnie du conseiller technique de la C.S.D. représentait la partie syndicale lors de ces négociations tandis que la partie patronale comptait sur M. Richard Beaulieu, directeur du personnel et des relations publiques et M. Antoine Poitras, directeur de la production, pour défendre leur position.

Rappelons que les travailleurs de l'endroit négociaient leur nouvelle convention collective, l'ancienne ayant pris fin le 1er janvier 1977. Le contenu des demandes syndicales déposé par M. Camille Bélanger, président du syndicat affilié à la C.S.D., comportait entre autres des augmentations de salaires et des avantages sociaux. Les ouvriers demandaient une hausse de $1.50 l'heure répartie sur 12 mois.

Les travailleurs de cette entreprise de fabrication de roulottes de voyage et industrielles doivent signer leur nouvelle convention de travail cette semaine. Les offres patronales contiennent surtout des avantages financiers c'est à dire de 11 à 15% d'augmentation salariale pour la première année suivi de 8% pour la seconde année. La nouvelle convention sera d'une durée de 2ans.

Par ailleurs, les 350 ouvriers de la firme ont obtenu des avantages sociaux comme la permission de prendre cinq jours de congé en cas de décès dans leur famille proche, en diminuant le nombre de journées proportionnellement au degré de parenté avec le décédé. Certaines clauses de moindre importance restent à discuter avant d'être acceptées définitivement.

La beurrerie de Montmagny est à vendre

(D.G.) Les immeubles du Syndicat coopératif de Fabrique de beurre situés sur la rue St-Louis à Montmagny pourraient être vendus d'ici quelque temps. M. Georges Dubé, gérant de la firme attend les offres d'acheteurs à ce sujet. C'est ce qu'il nous a révélé au cours d'un bref entretien lundi le 10 janvier.

Nous savons que cette entreprise fabrique présentement du beurre et du fromage. Cependant, la production de lait industrielle provenant des cultivateurs de la région a été vendue le 30 novembre dernier à la "Coop Laitière du Sud du Québec" sise à Ste-Claire dans le comté de Dorchester. Le lait industriel sert essentiellement à la fabrication du beurre et du fromage.

Le Syndicat coopératif de fabrique de Beurre de Montmagny compte 127 membres dirigé par le président M. René Allaire domicilié à St-François.

Par ailleurs, du 1er juin au 30 novembre 1976, l'usine de Ste-Claire avait loué la fabrique et l'équipement de Montmagny. Présentement, la bâtisse, les équipements ainsi que le terrain de 16,500 pieds carrés sont mis en vente. Selon M. Dubé, ces biens seraient évalués à quelque $50,000. Celui-ci mentionne que cet espace pourrait devenir un lieu propice à l'amenagement d'un terrain de stationnement et à l'édification d'un immeuble à bureaux.

De plus, il ajoute que la ville aura quant même son kiosque de distribution de beurre et de fromage mais il en ignore l'emplacement exact.

Engagement imminent d'un nouveau directeur général au Foyer de St-Eugène

(D.G.) Un nouveau directeur général devrait entrer en fonction bientôt au Centre d'Accueil pour personnes âgées de St-Eugène. Au moment de mettre sous presse, nous ne connaissions pas encore le nom du candidat choisi, l'entente n'ayant pas encore été finalisée.

Le nouvel arrivant succédera à M. Hector Tondreau qui cumulait cette fonction auparavant.

M. Tondreau oeuvrait à ce poste depuis l'ouverture du Foyer en 1973. Celui-ci a remis sa démission au mois de février 1976.

C'est M. Lucien Fortin, président du Conseil d'administration qui nous a tenu ces propos au cours d'une conversation téléphonique lundi dernier. Il précise que le nouveau directeur a été choisi parmi une possibilité de 42 candidats.

Le Centre d'accueil pour personnes âgées de St-Eugène compte 40 pensionnaires. Ceux-ci bénéficient de différents services occupationnels comme un atelier artisanal etc....

M. René Gagné devient secrétaire-trésorier à St-Paul

(C.M.) M. René Gagné resiliait récemment sa fonction de conseiller municipal à St-Paul de Montminy pour remplir dorénavant le poste de secrétaire-trésorier à temps partiel. Il partagera ainsi son temps entre la Corporation municipale et la firme Daaquam Lumber pour le compte de laquelle il est employé de bureau.

M. Gagné, dont l'engagement prenait effet le 1er janvier 1977 et qui doit être assermenté dans les quelques semaines à venir, succède à Me Jean-Maurice Cloutier qui avait démissionné en juin dernier par suite d'un différend entre le Conseil municipal et lui relativement à la question de la disposition du Centre des Loisirs.

Me Cloutier avait toutefois accepté de continuer d'agir comme secrétaire jusqu'à ce que le Conseil lui eut trouvé un remplaçant, en fixant comme date limite le 31 décembre. Il occupait ce poste depuis une quinzaine d'années, assisté depuis un certain temps par sa soeur Jacqueline.

Le petit poisson des chenaux se pêche aussi à Montmagny

(C.M.) Il n'y a pas qu'à Ste-Anne-de-la Pérade qu'on pêche le petit poisson des chenaux à la ligne morte en cabane. A Montmagny, ce sport-loisir qui a déjà connu une grande vogue, dans le bassin du fleuve entre les quais du Large et Boulanger, est en train de reprendre de la popularité.

Cinq cabanes sont installées depuis la semaine dernière et une couple d'autre doivent venir grossir le village sous peu. C'est ainsi que de janvier jusqu'à la fin mars, aux premiers signes de débâcle de la Rivière-du-Sud en amont de la chute, on va capturer ce menu fretin mieux connu dans la région sous l'appellation "lôche".

Campés au chaud dans les cabanes de bois et en visites constantes les uns chez les autres, nuit et jour, les pêcheurs vont suivre les marées pour en retirer chaque fois entre sept et huit douzaines de poissons qu'ils dégusteront en partie et qu'ils donneront en quantité appréciable à des amis.

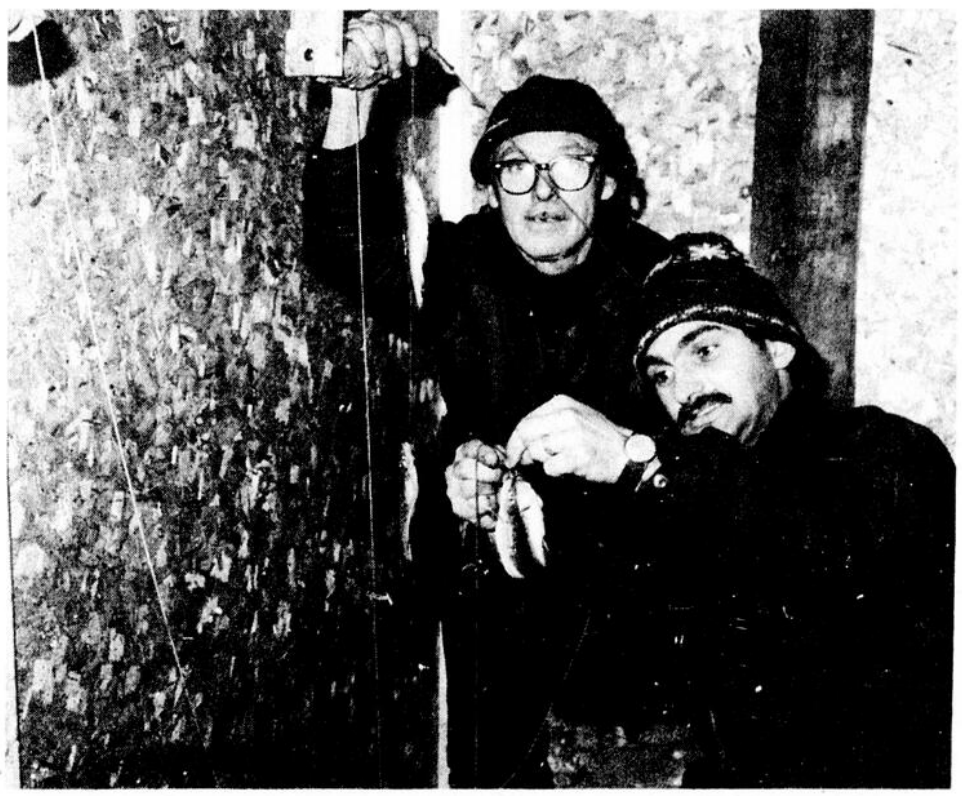
La lôche, reconnait-on volontiers, est meilleure en hiver qu'à l'automne alors qu'on la prend du haut des quais et de sur les rochers de la berge du fleuve. La viande est plus ferme et reste d'autant plus fraiche.

La pêche en cabane sur le fleuve ne présente aucun danger selon ses adeptes. Il suffit de prévoir le mouvement des glaces à la faveur des marées montantes et baissantes et d'en tenir compte dans les va-et-vient de la rive à la cabane et vice-versa.

On prétend que la pratique de ce sport de détente est en passe de redevenir très populaire à Montmagny, sous les auspices de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-l'Islet qui a l'intention d'en faire l'une de ses activités de groupe.

Pour les intéressés, disons que la pêche à la ligne morte en cabane nécessite un investissement de quelque $350.. Il faut en effet du bois pour construire une cabane d'environ huit par six pieds, des bras solides pour la rendre au-dessus du trou creusé dans la glace, un poêle à bois, quelques chaises et parfois un lit, des agrès de pêche pour quatre à huit lignes, sans oublier le traditionnel petit réchauffant intérieur qui contribue à cette atmosphère de gaieté et de camaraderie qui règne entre les villageois-pêcheurs.

Quant à vous si vous voulez vraiment savoir comment ça se passe, soyez sans gêne et venez y faire un tour; on n'est pas regardant.



MM Jean-Marie Montminy [au fond] et Serge Collin savent profiter de cette manne nourricière qu'est la lôche.

[C.M. Peuple-Courrier]

Cinéma LAFONTAINE
Du 21 au 27 janvier



2e Film
SPECIAL PREMIERE

Cinéma TACHE
Du 21 au 27 janvier



GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1976
PALME D'OR
ROBERT DE NIRO
CHAUFFEUR DE TAXI
2e Film
SHAMPOING

Commentaire

Kamouraska sur la voie du développement

Malgré les soubresauts connus depuis quelques années, le comté de Kamouraska semble s'orienter sur la voie du développement industriel. Les municipalités de La Pocatière, St-Philippe, Mont-Carmel, St-Pascal et St-Alexandre sont les points de développement industriel.

La Pocatière avec l'Usine Bombardier connait un essor remarquable. Ayant obtenu deux contrats, soit ceux des métros de Montréal et de Chicago, la Compagnie Bombardier de La Pocatière procure de l'emploi à plus de 300 travailleurs dont les salaires depuis la signature de la convention collective en avril dernier, sont bien acceptables.

St-Philippe de Néri avec l'usine Chénard Meubles, connait un essor appréciable. Relocalisée à la suite du passage de la route trans-canadienne, cette industrie du meuble procure de l'emploi à plus de 50 travailleurs qui y retirent des salaires décents.

De plus, l'usine de produits climiques inaugurée récemment, procure de l'emploi à une quinzaine d'hommes et devient un apport économique important pour cette municipalité.

A Mont-Carmel, une autre industrie du meuble procure de l'emploi à plusieurs travailleurs qui y retirent des salaires qui leur permettent de vivre décemment.

St-Pascal, ville éprouvée par les incendies depuis quelques années, s'oriente graduellement vers un développement industriel appréciable. Malgré un incendie qui détruisait entièrement l'usine en 1971, la Tannerie P.E. Boucher connait un essor appréciable depuis quelque temps. La participation de la population, du gouvernement et de nouveaux industriels de la région permettra à cette industrie de demeurer sur la voie du progrès.

Les feuillages préparés du Québec, propriété de Bertrand Soucy, malgré un incendie en 1976, ont été reconstruits et demeurent un apport économique très important pour St-Pascal et la région.

Les Industries Bonbons Belvedère récemment achetés par la boulangerie Blé d'Or de Rivière-du-Loup, demeurera sur la voie du développement jusqu'au mois de février, plusieurs autres emplois seront créés.

Les Textiles du Grand Moulin, eux-aussi éprouvés par un incendie, procure de l'emploi à plusieurs travailleurs et demeurent pour St-Pascal un apport économique important.

Quant à l'usine VSP, il ne reste que 8 employés. Fermée il y a deux ans, l'avenir de cette industrie est peu prometteur.

La Compagnie Normand, fabriquants de wagons, s'oriente graduellement sur la voie du développement.

Le comté de Kamouraska présente donc des possibilités qui justifient un certain optimisme au niveau industriel. Cependant, il a besoin d'apports financiers et d'industries aux reins solides, c.a.d. des industries qui verseront des salaires plus consistants qui compenseront le coût élevé de la vie.

Alain Soucy

La voix du peuple

Ecole: Décolle...

"Seule une école ouverte à une véritable participation pourra permettre aux jeunes de devenir des êtres libres".

Soeur Thérèse Sasseville
45 ans d'enseignement

Opérer la frustration devient une aberration [erreur de jugement] parce qu'elle détruit le besoin d'émancipation et de prise de conscience de l'individu.

Une des raisons des "drop-out" reste sans doute un manque d'intérêt dû au monotonisme et à une forme d'enseignement sans participation qui ne répond pas aux besoins en général.

L'étudiant ne se sent réellement pas chez-lui dans une école où on lui impose des normes pour le moins draconiennes.

Là où il y a répression il y a généralement de la révolte. Certaines maisons d'enseignement sont spécialisées dans l'assujettissement de l'individu, dans la frustration de la personne et dans l'imposition de normes radicales. Je n'ai jamais rejeté l'ordre; mais il faudrait qu'il soit humain, moins "policier" et qu'il n'empêche pas la critique. Il serait peut être intelligent de se poser certaines questions à ce sujet. L'intégrité de la personne est elle-même menacée lorsqu'il y a répression. Il serait à mon avis, plus positif d'édifier un système éducationnel de participation et de sensibilisation sociale de l'étudiant, afin de lui permettre une évolution et de le préparer au rôle qu'il jouera dans cette société.

Il est regrettable de voir qu'en général on impose les normes et malheureusement on dispose de l'étudiant et par le fait même on indispose celui-ci.

Quand vivrons-nous une réelle participation. Quand arrêteront-ils de former [en majeure partie] des ignorants sans aucune vue réelle de la vie. Idéalisés, aliénés par des maisons d'enseignement complices du système, qui en font des gens de peu de conscience, des sociaux-ignorants...

Richard Lavoie
Montmagny

La voix du peuple

Il était une fois...

Un groupe qui nous a charmés! Oui, depuis le 4 décembre, où fut présentée la "Boîte à Chansons" par la chorale "Joli-Cap", de Cap St-Ignace et l'Amisol, de St-Alexandre, que nous voulons dire à tous ces choristes combien ils nous ont enchantés et quelle belle soirée de détente ils nous ont procurée.

C'était vraiment agréable de voir tous ces jeunes, et moins jeunes, se produire avec autant d'aisance et de simplicité dans un programme musical bien choisi et varié. Le public nombreux et très attentif tout au cours de la soirée, a paru charmé par ce naturel et, comme nous, a découvert de belles voix de solistes parmi ces deux chorales amies.

A tous, choristes, solistes, chefs de choeur et accompagnateurs, nous offrons nos plus sincères félicitations, et soyez assurés que nous retournerons vous entendre encore.

Un groupe qui vous apprécie.

Par Jos Charles Massé
Montmagny

LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière: 856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Rédaction
ALAIN SOUCY
BERNARD MORIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0430
MARCEL OUELLET 248-0419
PIERRE DUMAIS 498-3317

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Secrétariat:
MLLE ANDREE MORIN
MLLE GINETTE LACOMBE
MME DANIELLE CARON

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE

Composition
MLLE DIANE GAUMOND

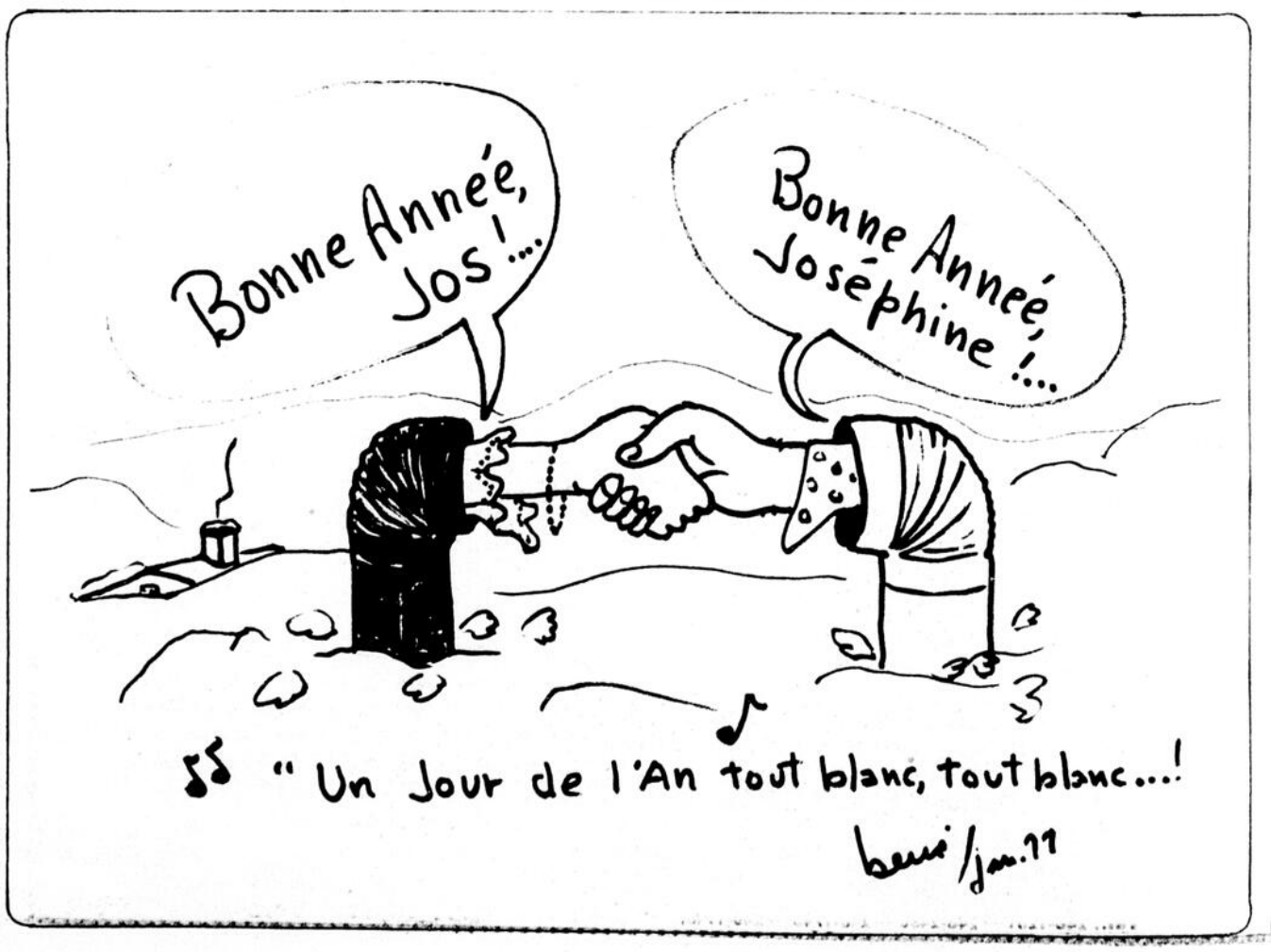
HEBDOS

HEBDO DE LA COTE-DU-SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Rencontres-réflexions sur l'exode des jeunes dans Kamouraska-ouest

Au cours de l'hiver 1975, une série de rencontres réalisées dans toutes les paroisses du secteur Kamouraska-ouest ont permis de constater que bon nombre de personnes sont préoccupées par l'avenir qui attend nos jeunes dans la région. C'est ainsi qu'il a beaucoup été question des problèmes de la relève agricole, du fait que la plupart des jeunes doivent quitter la région ou bien pour compléter leurs études, ou bien tout simplement pour se trouver un emploi, etc.

Après analyse, cette situation nous est apparue suffisamment importante pour mériter qu'on lui prêtre une attention particulière. C'est ainsi que les responsables du Programme d'Action Communautaire du C.S.S.Q. ont consacré quelques mois de recherches afin de définir ce problème avec plus de précision de façon à en arriver à préparer une réflexion plus poussée à son sujet.

Les résultats de ce travail seront utilisés au cours des prochaines semaines pour alimenter des rencontres publiques, de réflexion et de discussion qui se tiendront dans différentes localités du comté de Kamouraska. Ces rencontres se diviseront en deux parties où la première consistera en un court exposé expliquant les différentes facettes de ce phénomène et la seconde donnera l'occasion aux personnes présentes d'échanger leurs réflexions.

Le but de ces rencontres sera de permettre aux citoyens d'une même localité d'analyser ensemble les causes profondes de ce problème et de rechercher les moyens qu'il faudrait prendre pour y mettre un terme. C'est pourquoi une large place sera laissée aux échanges de réflexions entre les participants, échanges qui devraient permettre de dégager des conclusions plus claires à propos de ce phénomène et d'envisager des hypothèses de solution beaucoup plus appropriées.

La première de ces rencontres se tiendra mercredi le 19 janvier prochain à la salle municipale de St-Bruno à compter de 20 heures.

Quant aux autres rencontres, les jours restent encore à préciser, mais il est quand même possible de mentionner dès maintenant que la rencontre de Ste-Hélène se tiendra au cours de la semaine du 24 janvier, celle de St-Germain au cours de la semaine du 31 janvier, celle de St-Joseph au cours de la semaine du 7 février, celle de Kamouraska au cours de la semaine du 14 février, celle de Mont-Carmel au cours de la semaine du 21 février, celle de St-Philippe au cours de la semaine du 28 février, celle de St-Denis au cours de la semaine du 7 mars, et enfin celle de st-Pascal au cours de la semaine du 14 mars.

Les jours et les lieux de ces autres rencontres seront communiqués au cours des prochaines semaines par le biais des média d'information.

C'est donc une invitation toute spéciale qui est lancée aux jeunes et aux adultes de St-Bruno à participer à la rencontre de mercredi soir le 19 janvier à la salle municipale afin de répondre ensemble à la question: Pourquoi nos jeunes quittent la région?

L'année 76 marquée par de nombreux accidents dans Kamouraska

(A.S.) Lors d'une rencontre en compagnie du sergent Robert Dionne, poste de la Sûreté du Québec de St-Pascal, celui-ci nous transmettait les statistiques régionales concernant les vols, accidents, les arrestations pour facultés affaiblies et les nombreux autres méfaits qui ont nécessité l'intervention des agents de la Sûreté du Québec.

Accidents

Accidents mortels: 10, accidents avec blessés: 61, accidents matériels: 326, pour un total de 397 accidents.

Arrestations pour facultés affaiblies: 473, délits de fuite: 29, billets d'infraction: 3,203, vérifications mécaniques: 3,608.

Vols

Vols qualifiés avec violence: 1, tentative de vols: 1, vols par infraction: 28, vols de véhicule moteurs: 8, vols divers: 44, pour un total de 82 vols.

Fraudes

Fraudes: 29.

Crimes, attentats à la pudeur, morts suspectes, voies de fait et autres crimes: 61.

Le sergent Dionne nous confiait que durant seulement le mois de décembre, les agents de la Sûreté du Québec ont couvert 65 accidents. Les tempêtes et la chaussée glissante et souvent les excès de vitesse ont été la cause de plusieurs accidents. M. Dionne a déclaré ne pas comprendre comment certains automobilistes peuvent conduire à des vitesses folles alors que la visibilité est nulle.

ESCOMPTE ESCOMPTE
EN JANVIER, DONNEZ PLUS DE VALEUR A VOTRE $
CHAUSSEZ-VOUS A BON COMPTE...
–SPECIAUX NOMBREUX–
sur la marchandise d'hiver présentement en cours.
MAGASIN DE L'OUVRIER ENR.
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS, BOURSES.
100 Rue St-Thomas
Montmagny
248-1082
ESCOMPTE ESCOMPTE

ATTENTION, vous êtes intéressés?
Vous qui désirez installer un système de chauffage électrique dans votre résidence neuve, ou désirez convertir votre système à l'huile existant POURQUOI PAS UN SYSTEME A AIR CHAUD ELECTRIQUE avec tout les avantages d'installer • un HUMIDIFICATEUR AUTOMATIQUE• un FILTRE ELECTRONIQUE• SYSTEME D'AIR CLIMATISE CENTRALE. —Pour plus de renseignements consultez-nous
Labrecque & Fils Enr.
VENTE — INSTALLATION — REPARATION
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
358 est Boul. Taché, Montmagny
Tél.: 248-1261 — 248-2430 — 248-1745 — 248-1948

VENTE DE JANVIER
ON LIQUIDE NOS APPAREILS DE TELEVISIONS 26", Admiral®
MODELES 76 A CONSOLE
100.00 D'ESCOMPTE ADDITIONNEL
JACQUES DUMAS
St-François, Cté Montmagny
Tél.: 259-7741

Offre d'emplois

TOUTES LES OFFRES QUI SUIVENT SONT ASSUJETTIES A LA LOI NO 50: LES EMPLOIS ANNONCES SONT DONC OFFERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

- Aide familiale pour Québec, 2 enfants, devra faire entretien et cuisine.
- Conseiller pédagogique en socio-culturel.
- Serveuse de bar pour St-Pamphile. Possibilité de loger sur place pour $21.00 par semaine.
- Deux machinistes ou app. machinistes.
- Agents d'assurance pour le comté de l'Islet.
- Vendeurs de maisons modulaires usinées.

LA CIE IRON ORE RECRUTERA DANS NOTRE REGION LE 24 JANVIER DANS LES METIERS SUIVANTS:
- Mécanicien diésel, Millwright, Méc. Machineries lourdes, Electriciens, Plombiers, Machinistes, Installeurs et épisseurs de cables téléphoniques, Technicien en signaux et communications. Exigences: 4 à 5 ans d'expérience et 25 ans d'âge.

LES RECRUTEURS DE LA CIE QUEBEC CARTIER MINING, seront au CMC à 155, Dorchester sud, Québec tous les lundis et mardis à partir du 10 janvier 1977.

NOUS INVITONS TOUS LES EMPLOYEURS A NOUS FAIRE PART DE LEURS BESOINS EN PERSONNEL. SI NECESSAIRE UN CONSEILLER EN MAIN D'OEUVRE IRA VOUS RENCONTRER.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTER LE CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA, 115 AVE DE LA GARE, MONTMAGNY, 248-1102

LA POCATIERE

1- Vendeurs d'assurance-vie. Exigences: secondaire IV ou V, belle personnalité, entregent, agressif et qui aime faire de la vente. Territoire: La Pocatière à St-Pascal. Salaire: $150.00 à $200.00 par semaine plus % sur les ventes.
2- Conseillers en épargne. Exigences: secondaire IV et plus, bonne présentation, bonnes références. Fonctions: sollicitation auprès des clients pour vente de plans d'épargne véritable, épargne logement, retraite, etc. Possibilité de temps partiel ou plein temps. Salaire à commission, possibilité de négocier un salaire de base garanti.
3- Mécanicien de moteur diésel. Doit avoir 3 à 5 ans d'expérience. Réparation et entretien de machinerie agricole. Salaire: $4.50 et plus l'heure selon expérience et compétence.
4- Bijoutier demandé. Doit avoir 3 à 4 ans d'expérience. Expérience dans la réparation de montres électriques et électroniques. Travail moitié-moitié bijoutier et horloger. Salaire: $225.00 par semaine, à discuter.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA, SITUE 41 000 6E AVENUE, LA POCATIERE. TEL. 856-2041

Nouveau vicaire général du diocèse

(Odilon Hudon) Mgr Charles-H. Lévesque vient de nommer l'abbé Augustin Lemieux vicaire général du diocèse de Sainte-Anne. Il a fait part de cette nomination à l'occasion de l'échange des voeux avec le clergé, le 29 décembre dernier. Il a motivé le choix du nouveau vicaire général en soulignant la compétence et le dévouement de l'abbé Lemieux. Il a également fait ressortir la diversité des tâches déjà remplies par l'abbé Lemieux tant en paroisse que dans le secteur scolaire, et également au plan diocésain.

L'abbé Lemieux agira principalement comme premier collaborateur de l'Evêque au plan de la pastorale diocésaine en ayant juridiction en tout ce qui concerne le domaine spirituel et temporel. Toutefois, le secteur de l'administration temporelle du diocèse demeure sous la direction du Chanoine Charles Dumais, vicaire épiscopal, qui continue d'assumer en totalité cette charge.

La fonction du vicaire général est la première dans la curie diocésaine i.e., dans l'ensemble des services pastoraux et administratifs du diocèse. Le vicaire général est le premier assistant de l'Evêque. Il agit en étroite collaboration avec lui en vue de la croissance et du développement de la communauté diocésaine.

Lors de l'annonce de la nomination du nouveau vicaire général, Mgr Lévesque a précisé que "la fonction n'est pas liée définitivement à un homme, ou à une charge déterminée, mais qu'elle est établie pour répondre à des besoins". Un autre prêtre du diocèse pourra être appelé à remplir à son tour cette charge pastorale au jugement de l'Evêque. On sait que cette fonction était devenue vacante depuis le décès de Mgr Bruno Desrochers, en octobre dernier.

L'abbé Augustin Lemieux conserve ses responsabilités actuelles au plan diocésain, en tant que responsable de la pastorale diocésaine et de l'Education permanente de la foi, et en tant que directeur de l'Office diocésaine d'Education.

L'abbé Lemieux est natif de Cap St-Ignace. Il est né en 1933 et fut ordonné prêtre en 1959. Jusqu'en 1969, il a oeuvré dans le secteur de l'enseignement au Collège de Sainte-Anne. En 1969, il devenait animateur de pastorale à l'Ecole Secondaire de St-Paul de Montmagny. De 1970 à 1972, il était en même temps vicaire-économe à la paroisse de Sainte-Euphémie. Il était alors nommé au plan diocésain en juin 1972. Il est docteur en théologie et diplômé en spiritualité, catéchèse et pastorale.

PLAZA GRAND PRIX ENR.

Maintenant licencié



Sortie 256 de la Route 20

St-Jean Port-Joli

598-3630

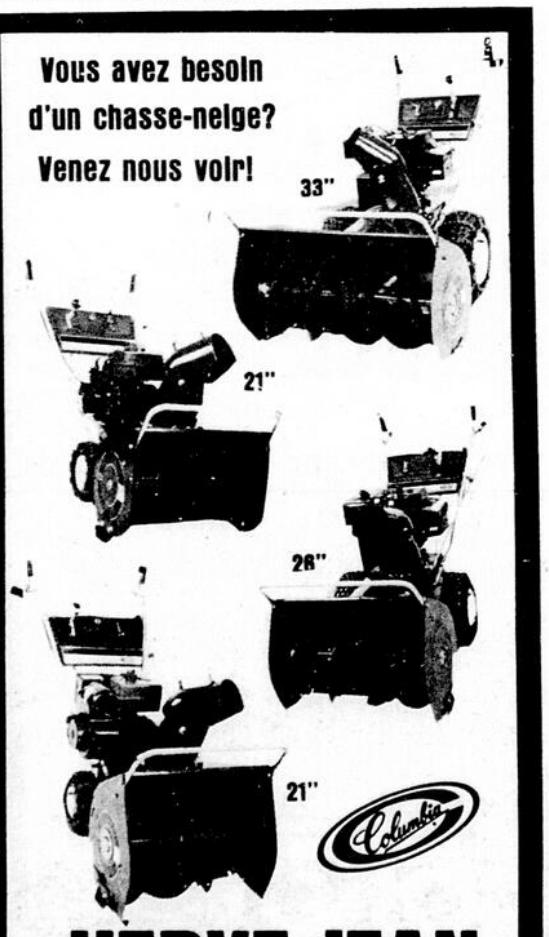
Spécialités: pizzas, cuisine orientale

Maintenant un chef cuisinier pour mieux vous servir.

Gasoline, diésel

Vous avez besoin d'un chasse-neige?

Venez nous voir!



HERVE JEAN

65 Avenue de Gaspé

St-Jean Port-Joli 598-6252

Tous en choeur!



Lancement d'un volume à Montmagny

(B.M.) Jeudi dernier Popularti Inc. recevait M. Philippe Bédard écrivain, aux Galeries Montmagny pour lancer son dernier volume intitulé "Chambre 4154".

Ce livre, dont la période de gestation fut la même que celle d'un enfant, est, à ce qu'il paraît très intéressant.

C'est l'histoire d'une jeune fille aux prises avec la drogue et qui a aussi des problèmes psychologiques profonds. On met en évidence le manque d'éthique professionnel de certaines personnes qualifiées pour traiter ces gens et qui les traitent plutôt comme des dossiers.

En parallèle on présente des gens, qui, d'une façon simple, parce qu'elles sont simples, s'efforcent de comprendre la jeune fille et de l'aider.

Selon M. Bédard tous les faits que nous retrouvons dans ce volume sont véridiques.

A noter que l'épouse de M. Bédard, née Lorraine Cloutier, est originaire de St-Pierre de Montmagny et que celle-ci a encore presque toute sa famille dans la région.

Selon Mme Laurette Normand, présidente de Popularti, plusieurs personnes viendront lancer des volumes prochainement à Montmagny, probablement un ou deux lancements par mois. Des films sur les sports, la drogue et la musique seront aussi présentés prochainement aux Galeries Montmagny. Mme Normand nous disait: "si les gens ne viennent pas à nous, nous irons à eux".



On aperçoit ici dans l'ordre habituel Mme Laurette Normand, présidente de Popularti et relationiste à l'emploi des Galeries Montmagny, M. Denis Têtu propriétaire des Accomodations Têtu, M. Philippe Bédard auteur du livre et sa nièce Mme Ginette Jean.

[B.M. Peuple-Courrier]

JANVIER
EST LE MOIS DES VENTES

CHEZ NOUS,
C'EST UN PLAISIR POUR NOUS DE
VOUS TEMOIGNER NOTRE RECONNAISSANCE

Jeudi, vendredi, samedi
13-14-15 janvier

NOUS ACCORDONS

10% D'ESCOMPTE

sur LAINES
CANEVAS POUR MURALES OU TAPIS

VENTE CHARIVARI: SPECIAUX SURPRISES

LAINES MONTMAGNY ENR.
Mme Jeannette Buteau prop.
Galeries Montmagny 248-3566

NOËL, DE TOUTES LES COULEURS...

DEVELOPPEMENT
de vos
FILMS
COULEUR 126-12 poses
et impressions des photos

$3.79
nous assurons sans frais le traitement des films kodak (dev. inclus)





SERVICE POSTAL ajouter 15¢ plus 8% taxe

STUDIO GOSSELIN LTEE
44 st-jean baptiste, est
montmagny 248-5823

NOUS AVONS ACHETE UNE VAN COMPLETE DE...

CAFE INSTANTANE PROVIGO

Bocal 10 onces

2.99

TANT QU'IL Y EN AURA!

NOUS AVONS ACHETE UNE VAN COMPLETE DE...

POIS VERTS PROVIPRIX

5 Boites 19 onces

1.00

TANT QU'IL Y EN AURA!

NOUS AVONS ACHETE UNE VAN COMPLETE DE...

PAPIER MOUCHOIR KLEENEX Blanc

2 Boîte de 200

1.00

TANT QU'IL Y EN AURA!

avec les "Prix Champion"

St-Pamphile	La Pocatière	Galeries Montmagny
Cté L'Islet	Kamouraska P.Q.	Boul. Taché Ouest,
GOR 3X0	GOR 1Z0	Montmagny

ORANGE Produit de la Floride grosseur 100 Cello 5 livres .69

RABIOLES Produit du Quebec La livre .28

JUS TROPICANA PUR ET FRAIS Jarre 64 onces 1.28



POMMES MC INTOSH

Produit du Québec

Canada de fantaisie

Cello 4 livres

.88

TANT QU'IL Y EN AURA!

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

Quelques-un de nos "Prix Champion" BAS TOUS LES JOURS

LIQUEUR COCA COLA Bouteille 26 onces Plus dépôt	.29
CRISTAUX TANG à saveur d'orange 4 enveloppes 3 ½ onces	1.09
LAIT CONDENSE EAGLE BRAND Boîte 14 onces	.90
CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE Boîte 2 livres	1.79
BISCUITS SODA PREMIUM DE CHRISTIE Boîte 16 onces	.67
PAIN CAMPAGNE GRILLE Format 340 grammes	.98
SOUPE AYLMER Asperge ou légumes et boeuf Boîte 10 onces	.31
MAIS EN GRAINS NIBLETS Fantaisie Boîte 12 onces	.40
RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU Boîte 30 onces	1.25
ALIMENTS ASST. GERBER POUR BEBES Jarre 4 ½ onces	.21
POUR ENFANTS Jarre 7 ½ onces	.29
PATE DE TOMATES GATTUSO Boîte 6 onces	.29
SAUCE A SALADE MIRACLE WHIP Jarre 16 onces	.68
HUILE VEGETALE CRISCO Contenant 38 onces	1.54
FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES Sac 5 livres	.88
CHOCOLAT NEILSON Rosebud, Macaroon ou Wafers Cello 6 onces	.73
MELASSE GRANDMA Carton 40 onces	1.15
BISCUITS DARE Chocolate chip ou chocolate fudge Format 2 livres	1.59
SHAMPOING HEAD'N SHOULDER Jarre 100 Ml	1.59
SEL ENO Bouteille 198 grammes	1.35
DETERGENT PUNCH Format famille	2.09
JAVEL CONCENTRE JAVEX Contenant 64 onces	.67
PAPIER DE TOILETTE DELSEY Couleurs assorties Cello de 4 rouleaux	1.15
GANTS MARIGOLD Petit ou grand La paire	1.55
ANTI-GEL A PARE BRISE Contenant 160 onces	.97
NOURRITURE POUR CHAT BALLARD Boeuf et foie ou Poulet Boîte 25 onces	.46

...avec tout ça,

NOUS AVONS ACHETE DEUX VANS COMPLETES DE...

SAUCE A LA VIANDE CATELLI

Boîte 28 onces **.89**

PATE ALIMENTAIRE CATELLI

Macaroni coupé, spaghetti ou spaghettini

Boîte 2 livres **.59**

TANT QU'IL Y EN AURA!

NOUS AVONS ACHETE UNE VAN COMPLETE DE...

MARGARINE PROVIPRIX DURE

3 livres pour **1.00**

TANT QU'IL Y EN AURA!

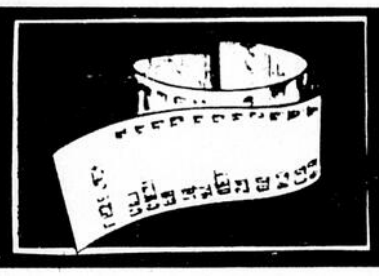
NOUS AVONS ACHETE TROIS VANS COMPLETES DE...

MAIS EN CREME, MACEDOINE, FEVES COUPEES JAUNES OU VERTES

6 Boîtes 10 onces **1.00**

TANT QU'IL Y EN AURA!

VOUS PREFEREREZ LE TOTAL DE PROVIGAIN !



provigain

PRODUITS PROVIGO A PRIX CHAMPION

VINAIGRE BLANC PROVIGO
Gallon 128 onces **1.03**

SHORTENING VEGETALE PROVIGO
Format 3 livres **1.59**

PECHES DEMIES PROVIGO
Choix Boîte 14 onces **.47**

NETTOYEUR DOMESTIQUE PROVIGO
Format 5 livres **1.89**

SAVON DE TOILETTE PROVIPRIX
Couleurs assorties Format 8 barres **.78**

PRODUITS SURGELES A PRIX CHAMPION

JUS D'ORANGE PROVIGO 100% PUR DE FLORIDE
(Extrait de fruit naturel)
Boîte 12 onces **.44**

POMMES DE TERRE FRITES REGULIERES MC CAIN
Format 2 livres **.69**

SHORTCAKE AUX FRAISES OU FRAMBOISES MC CAIN
Format 2 livres **1.69**

Quelle merveilleuse semaine pour faire une visite au Provigain près de chez vous: NOUS AVONS REUSSI A ACHETER UNE FOULE DE PRODUITS A PRIX D'AUBAINE, CE QUI SIGNIFIE QUE VOUS TROUVEREZ CETTE SEMAINE UNE PLUS GRANDE QUANTITE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET D'USAGE DOMESTIQUE OFFERT COMME-"ACHAT SPECIAL" -- AFIN QUE VOUS NE LES MANQUIEZ PAS, NOUS LES AVONS IDENTIFIES AU NIVEAU DU MAGASIN AVEC D'IMMENSES "TAG" ROUGE VIF! -- PROFITEZ-EN POUR EPARGNER, L'OFFRE EST VALIDE TANT QU'IL Y EN AURA.

POULET 4 A 5 LIVRES
Categorie A Canada congele, eviscere La livre **.68**

FOIE DE VEAU DECONGELE
La livre **1.29**

EPAULE DE PORC FRAIS
La livre **.67**

TANT QU'IL Y EN AURA!

BOEUF EN CUBE POUR BOUILLIR
La livre **1.58**

PIZZA ZOOM TOUTE GARNIE
Format 20 onces **1.79**

SAUCISSE FUMEE MARQUE 97 HYGRADE
La livre **.68**

GRATIS EFFIGIE CARNAVAL AVEC L'ACHAT DU TRIO ROCHETTE
CRETON 10 ONCES
TETE FROMAGEE 10 ONCES
GRAISSE DE ROTI 6 ONCES
LE TOUT POUR **2.39**

provigain

Provigo Inc.

Prix en vigueur jusqu'au 15 janvier 1977

pourquoi pas ...Provigain!

UNE ENTREPRISE provigain CANADIENNE-FRANÇAISE

L'incendie de l'aréna à La Pocatière

Les assurances payeront les dégâts

(A.S.) Selon les dires du maire de Ville La Pocatière, M. Léonard Laplante, les assurances payeront les dégâts causés par l'incendie qui s'est déclaré dans la chambre des fournaises de l'Aréna locale dans la nuit du 29 au 30 décembre dernier.

C'est ce qui est ressorti d'une rencontre qui réunissait, le maire, les conseillers le responsable de l'aréna et le responsable des loisirs lundi le 3 janvier. Toujours selon M. Laplante, dès que les enquêteurs auront déterminé la cause réelle de l'incendie, les réparations d'usage seront effectuées dans les plus brefs délais. Le coût des réparations sera défrayé par les assurances.

Quand aux dommages majeurs, ils ont été limités à la chambre des fournaises; cependant la suie et la fumée qui se sont répandues à l'intérieur de l'aréna nécessiteront un grand nettoyage. Si cela s'avère nécessaire, il y aura modification de l'emplacement des bureaux à l'intérieur de l'aréna, déclarait le maire Laplante.

Question de taxes

Il n'y aura pas d'augmentation de taxe même s'il y a eu des dégâts considérables à l'intérieur de l'aréna. Cependant, si nous décidons de faire des agrandissements ou des travaux d'envergure, à ce moment-là, il y aura des emprunts et peut-être des augmentations de taxes, de dire le maire Laplante.

Suspensions des activités

Les activités qui devaient se dérouler à l'aréna au cours du mois de janvier sont suspendues jusqu'à ce que les réparations soient effectuées. Il semble que dès le mois de février, le tout reviendra à la normale.

"Amable Morin, notaire de chez-nous" est lancé

L'année 1977 marquera le centenaire de la mort d'un notaire qui, pendant plus d'un demi-siècle, a servi la population de Saint-Roch-des-Aulnaies. L'occasion était rêvée pour faire connaitre une personnalité qui risquait de tomber dans l'oubli. Il fallait écrire la vie du "premier tabellion résident de Saint-Roch-des-Aulnaies" et c'est le chercheur Roland Martin qui en releva le défi.

Familier avec l'histoire de Saint-Roch pour y avoir consacré un premier ouvrage l'an dernier, M. Martin était certes le mieux préparé pour rédiger le 11e cahier d'histoire de la Société Historique de la Côte-du-Sud. Le 9 décembre dernier, une centaine de personnes participaient au lancement de l'ouvrage "Amable Morin, notaire de chez-nous", en présence des descendants de ce dernier et de représentatants d'organismes intéressés à l'histoire régionale. Fait inédit au Québec, le notaire Morin aurait battu le record de durée dans l'exercice de cette profession avec 61 ans de pratique légale.

Hommes polyvalents, Amable Morin devint notaire public à l'âge de 21 ans et fut en même temps maitre de poste, magasinier, cultivateur, pêcheur. Son magasin général devint un véritable carrefour régional fréquenté par des clients venant même de l'Ile aux Coudres et du comté de Charlevoix. Vers 1850, Amable Morin était devenu l'un des plus importants pommiculteurs de la Côte-du-Sud. Au cours du buffet servi à l'issue du lancement, les participants purent se régaler de pommes produites par ce qui reste du verger d'Amable Morin.

L'on a rappelé aussi comment en homme d'affaires averti, le notaire de Saint-Roch savait augmenter ses revenus en exploitant une prolifique pêche à l'anguilles; d'ailleurs le frère d'Amable, Moyse Morin, notaire lui aussi mais à Saint Patrice de Rivière-du Loup, avait réussi à faire breveter, en 1840, un filet à marsouins qu'il avait lui-même inventé.

A titre de consultant juridique du Collège de Sainte-Anne, Amable Morin seconda le travail de l'abbé François Pilote et devint un habile percepteur auprès des familles en dette avec le collège

Le président de la Société Historique, M. Henri Généreux rendit hommage à l'auteur de ce volume, M. Roland Martin de La Pocatière. "Notre Société Historique dit-il, est fort vivante et son action de plus en plus reconnue dans notre région, grâce à l'acharnement et au travail bien fait d'une homme qui, en trois ans, a enrichi notre collection de trois nouveaux cahiers d'histoire. M. Martin a droit à notre reconnaissance et à nos voeux de prompt rétablissement.

Cet ouvrage est maintenant en vente au Service de Librairie, Société Historique de la Côte-du-Sud, Cegep de La Pocatière.



Quelques unes des personnalités présentes au lancement du volume hostorique "Amable Morin, notaire de chez-nous". De gauche à droite: MM. Claude Théberge, gendre de M. Roland Martin et représentant de l'auteur retenu à l'Hôpital; l'abbé Adrien Bernier, curé de Saint-Roch; Marcel Létourneau de la Seigneurie des Aulnaies l'abbé François Gagnon, historien; le notaire Roméo Roy, auteur de la préface; Roger Dupuis de la Seigneurie des Aulnaies; Camille Castonguay, directeur-général du CEGEP de la Pocatière; Henri Généreux, président de la Société Historique de la Côte-du-Sud; et Bernard Turmel, gérant de la Caisse Populaire de La Pocatière.



Jeanne L. Boulanger C. D'A. ASS.
COURTIER D'ASSURANCE GENERALES
Vie Feu - Vol - Accident
Responsabilité Auto
211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.
Tel: Bur: 248-0226

Achat de fourrures brutes de toutes sortes, à très bon prix
Distributeur de pièges, au prix le plus bas sur le marché
Jean-Louis Pelletier
248-3475 = le jour 248-3353 = le soir

DENTUROLOGISTE
André Normand
21 Valcourt, Montmagny
248-0849

GRAND SPECIAL
SUR SKIS–BOTTES DE SKI–PATINS
Cadeaux
Quincaillerie
Articles de sport
Peinture
Tapisserie
248-3402
Bois
Matériaux
de construction
GROS
DETAIL
LP
DISMAT
LEMIEUX & PROULX INC.
47 est, St-Jean Baptiste, Montmagny
248-3400
Ligne directe Québec 884-2882
ENTREPOSAGE DE FOURRURES 248-3402
Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'annee.

JP
DISTRIBUTEUR
gros et détail
– Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
– Acier de toutes dimensions
– Broche et clôtures de ferme
248:3800
:3870
:3872
MANUFACTURIER
– Barrières métalliques
– Usinage, soudure tout genre
– Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes
Location: Service de GRUES MOBILES
J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté. Montmagny

La soirée de la Bougie fait 83 gagnants à St-François

(B.M.) C'est samedi soir dernier qu'avait lieu au centre culturel de St-François la soirée annuelle de la Bougie dans les cadres du 23ième carnaval de cette municipalité.

Plus de 300 personnes étaient présentes pour s'amuser et danser aux sons de l'orchestre Roger Dionne. Etaient aussi de la partie les trois duchesses du carnaval soient: Claudette Poirier, Sylvie Noel, et Lucie Labrecque.

Selon M. Wilfrid Marceau, président des Loisirs et du centre culturel de St-François, la participation de toute la population a été excellente à tout point de vue. L'objectif qui était de 4800 bougies a été dépassé de 600. Plus de 35 vendeurs bénévoles ont vendu les bougies sur un territoire allant de St-Anselme à Cap St-Ignace en passant par Notre-Dame-du-Rosaire et St-Paul. A lui seul M. Marceau a vendu plus de 1000 bougies.

En tout 83 prix variant de $5. à $200. sur une possibilité de 91 ont été gagnés par ceux qui ont encouragé le carnaval de St-François.

C'est M. Denis Moreau du 18, 8ième rue à Montmagny qui s'est mérité le grand prix de $200; Mme Ginette Gosselin de Montmagny $60., M. Robert Robin de Montmagny $60, M. Omer Kirouak de St-Eugène $50, M. Marcel Blais de St-François $50, M. Jacques Guillemette de St-Raphaël $40, et M. Ghislain Vachon de Montmagny $40.

Reste à venir plusieurs activités soit le 15 janvier la soirée des trois duchesses, 22 janvier le bal des guenilloux, 29 janvier couronnement de la reine, 5 février tirage des billets, 12 février soirée canadienne avec l'orchestre Les Frères Greniers 20 février Banquet de la reine, 26 février soirée du sportif, 8 mars soirée du gentilhomme et 12 mars cloture du carnaval.



Voici dans l'ordre habituel les trois duchesses du Carnaval de St-François, Mlles CLaudette Poirier, Sylvie Noel et Lucie Labrecque avec le président des Loisirs de St-François, M. Wilfrid Marceau.
[B.M. Peuple-Courrier]

La 11 ième Magnymontoise, événement à ne pas manquer

Avec toutes ces années de connaissances et d'expérience acquise dans l'organisation de la soirée inter-club dédié à l'accueil des nouveaux résidents, La Chambre de Commerce de Montmagny, devrait mettre sur pied encore cette année un événement à ne pas manquer.

C'est ce que nous mentionnais le président de la Chambre locale, en ajoutant que son organisme vise à faire de cette rencontre la démonstration de l'esprit d'accueil et de fraternité des magnymontois.

Il est à souhaiter que le plus grand nombre possible de nouveaux résidents assistent à cette soirée, qui leur permettra en même temps de fraterniser avec les magnymontois et de s'intégrer plus rapidement à la vie communautaire de Montmagny.

C'est samedi le 22 janvier prochain, au Centre sportif Le Bûcheron qu'aura lieu cette soirée. Les nouveaux résidents qui désirent participer à cette rencontre sont priés de communiquer au secrétariat de la Chambre de Commerce Tél.: 248-5646. Pour les personnes qui désirent se procurer des cartes, il y a des postes de vente, aux quatres pharmacies locales, à la Tabagie St-Mathieu, le Studio Michon, où à l'un ou l'autre des directeurs de la Chambre de Commerce de Montmagny.

Vous l'attendiez...
Elle est enfin arrivée:
LA GRANDE VENTE DE JANVIER
20% à 50%
d'escompte
sur vêtements automne-hiver

La bonne adresse
Chez Nicole Enr.
62 St-Jean Baptiste, Montmagny
248-3660

VENTE AVANT INVENTAIRE
jusqu'à épuisement des stocks
AU MAGASIN DE CHAUSSURES
LE SAVETIER
Galeries Montmagny



Des réductions de 40 à 50%
sur toutes les bottes en magasin

Lot de souliers pour dames $5.00

Lot de souliers pour hommes & dames à
$10.00 (désassorti dans les pointures)

30 à 50% sur tous les autres souliers en magasin

50% sur toutes les bourses en magasin
sauf les bourses
de marques Sellier qui sont réduites de 30%

Bonjour chez-toi!

YVON, ptre

C'est le retour à l'école depuis lundi...

C'est le retour au calme, dans les maisons... Les jeunes sont partis...

Parlant des jeunes, la revue Pastorale-Québec publiait dernièrement un dossier sur les jeunes engagés dans différentes activités, mouvements paroissiaux. L'article donnait les réflexions et de ces jeunes et des prêtres qui ont travaillé avec eux.

Je retiens cette réflexion d'un prêtre:

"Travailler avec les jeunes, c'est accepter les nouveaux départs nécessités par des démissions hatives, par des engagements provisoires au gré d'amours passagères"... C'est aussi se défendre de la peur de créer des précédents.

Pour toi, père ou mère de famille, professeur ou animateur auprès des jeunes, c'est une question qui t'est posée: "Par ton attitude auprès des jeunes, leur donnes-tu le sentiment d'être aimé ou celui d'être utilisé simplement?"

Nous exigeons la collaboration de nos jeunes pour nos travaux, nos projets que nous jugeons valables, utiles, sensés!

Quelle attention portons-nous à leurs projets à eux, ces projets qui sont plus selon leurs goûts, leur cheminement de jeunes et par tant plus susceptibles d'être enrichissants pour eux?

En pensant aux jeunes que nous cotoyons, avec qui nous travaillons, arrêtons-nous pour y réfléchir sérieusement un bon moment...

Visite du Père Noël à Ste-Apolline

(D.G.) Samedi le 25 décembre, le Père Noël personnifié par M. Joseph Nadeau accompagné de la Fée des Glaces Mme Réjean Morin ont visité les enfants de Ste-Apolline pour leur distribuer des friandises. Plus de 300 personnes ont assisté à cette fête qui a eu lieu à la salle paroissiale.

Cette festivité organisée par le Cercle des Fermières de l'endroit a connu un franc succès. Les enfants se sont régalés de bonbons et d'oranges fournis gratuitement par de généreux donateurs. De plus, le Père Noël a distribué des cahiers à colorier aux bambins présents. Ensuite, plusieurs participants ont remporté des prix de présence.

La présidente du Cercle des Fermières de Ste-Apolline, Mme Hélène Couture, remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête.

La vie sociale de Ste-Apolline

(D.G.) Ces derniers temps, différentes activités ont marqué la vie sociale de Ste-Apolline.

D'abord, le 8 décembre, les membre du Cercle des Fermières de Ste-Apolline ont tenu une réunion spéciale. Elles ont invité leur mari à participer à cette activité. La présidente, Mme Hélène Couture, a souhaité la bienvenue à ces messieurs en les remerciant d'avoir accepté l'invitation. La réunion a débuté par une interprétation du chant "L'avenir est dans nos mains" par Marie-Elise Noel. Ensuite, un membre de l'association a donné des informations concernant les cours de tissage offerts aux dames de la paroisse intéressées à apprendre ce moyen d'expression artisanale. Ces femmes désireuses de suivre ces cours doivent communiquer aux numéros de téléphone suivants: 469-2337 ou 469-2484.

Afin de rendre l'atmosphère plus agréable, Mesdames Magella Bernier, Gilles Fortin et Joseph Godbout ont organisé des jeux de société. De leur côté, Mesdames Gaston Blais, Yvon Mercier et Raynald Bernard ont animé la partie musicale de la soirée. Le Père Noel aidé de Mme Edgar Filion a distribué des présents dans le cadre d'échange de cadeaux. Le curé de la paroisse, l'abbé Denis Lepage, le maire de la municipalité, M. Lucien Bernier et son épouse ainsi que Sr Pierrette Leblond composaient la table d'honneur.

Pour terminer la soirée, un goûter préparé par Mesdames Germaine Bernier, Jeannette Lapointe et Lina Collin, a été servi. La présidente de cette association profite de l'occasion pour transmettre à ses membres ses voeux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Jour de l'An à Ste-Apolline.

Le Conseil municipal de Ste-Appoline a souligné l'arrivée de la nouvelle année par une fête à laquelle les citoyens ont assisté à la salle paroissiale. M. le maire a souhaité la bienvenue en termes fraternels à la population. Par la même occasion, il a dévoilé les noms des gagnants du concours de décoration de Noel. Il s'agit de M. Joseph Bernier qui se mérite un prix de $20.00 pour la construction de sa crèche. M. Jean-Baptiste Couture reçoit $10.00 pour la fabrication de son étoile illuminé et finalement Mme Gaston Blais se voit attribué un prix de $5.00 pour sa crèche agrémentée de sapins de Noel.

Par ailleurs M. Lucien Bernier a confirmé l'acceptation du projet d'initiatives locales avec un montant supplémentaire d'allouer à cet effet. Le maire se dit confiant que les travaux débuteront bientôt. De plus, il a profité de cette soirée pour adresser son message de prospérité pour la nouvelle année.

Finalement, le cercle des Fermières de cette localité a fêté la Ste-Catherine le 21 novembre dernier en accueillant des personnes du 3e âge. A cette occasion, il y a eu la projection d'un diaporama et l'organisation de jeux.

Incendie à Tourville

(A.F.) Dans la journée de samedi le 8 décembre, l'habitation de la famille Amédée Joncas, de Tourville, fut détruite par les flammes.

Vers 2:30 P.M. la brigade des pompiers de Tourville fut appelée sur les lieux: à leur arrivée les flammes s'étaient déjà propagées à toute la maison; ils n'ont pu qu'amoindrir l'intensité des flammes et surveiller les alentours.

L'incendie aurait débuté dans le sous-sol à cause d'une fournaise surchauffée. La perte réelle est évaluée à près de $9,000.00 La famille de Monsieur Joncas est hébergée actuellement chez un frère de ce dernier et la municipalité de Tourville se propose de chercher un logis à cette famille si durement éprouvée.



Germain Simoneau A.V.A.

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

NOTAIRES

PIERRE BOUTIN

MARC BOULANGER

Cessionnaire des greffes de Louis Pelletier, Gonz. Bélanger, D. Plante. —Services professionnels tous les jours 9 à 17 hres et les lundi-mercredi-vendredi 19 à 20:30 heures.

78 de la Gare Montmagny

UN CADEAU POUR VOUS

2 pour le prix d' **1**

Commandez **1 HAMBURGER SPECIAL $2.49**

et dégustez-en 2

JEUDI, 13 JANVIER SEULEMENT

Au restaurant ou pour apporter

Présentez ce coupon — Présentez ce coupon

–CADEAU–

2 pour le prix d' **1** 13 janvier seulement



HAMBURGER SPECIAL: **$2.49**

LE CAFE MONTOIS

Claude Beaumont, prop.

11 St-Jean Baptiste Est, Montmagny Tél. **248-9044**

ENTRE NOUS... L'ENTRAIDE ÇA RAPPORTE



COMMENT CALCULER

Les gains en impôt d'une personne qui contribue à un plan enregistré d'épargne-retraite

Caisse d'Entraide Economique de Montmagny

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les recruteurs suivants:

Lauréat Fournier: **246-5617**

Gilbert Leblanc: **248-5108** Albert Dumas: **469-2175**

Georges Deroy (bureau): **248-4822**

Nominations au chapitre du diocèse

(Odilon Hudon) Mgr Charles-H. Lévesque vient de nommer cinq (5) prêtres du diocèse chanoines titulaires du chapitre de l'église cathédrale et deux (2) autres chanoines honoraires du même chapitre. A ce titre, ils peuvent être comptés comme les proches collaborateurs de l'Evêque du diocèse. Ce sont les abbés Joseph Anctil, curé de la cathédrale de Ste-Anne; l'abbé Roland Picard, curé de St-François Xavier de Rivière-du-Loup; l'abbé Yvan Morin, curé de St-Pascal; l'abbé Gilles Bernier, curé de St-Jean Port-Joli et l'abbé Georges Pelletier, curé de Sainte-Perpétue. Les chanoines honoraires sont l'abbé Candide Normand, curé de Cap St-Ignace et l'abbé Joseph-Albert Anctil, recteur du collège de Ste-Anne.

Le chapitre est l'un des principaux conseils qui assistent l'Evêque dans l'administration du diocèse. Au Québec, le chapitre jouit d'une reconnaissance spéciale au plan civil à tel point que sur les matières importantes d'administration des biens temporels, l'Evêque doit recevoir l'approbation de ce dernier pour agir légalement. Par ailleurs, au plan ecclésial, le chapitre remplace l'Evêque dans le gouvernement du diocèse, pendant la vacance du siège, i.e. en cas de décès de l'Evêque ou de sa nomination à la tête d'un autre diocèse.

Dans la lettre de nomination, il est indiqué, qu'au plan pastoral, l'Evêque pourra soumettre occasionnellement au chapitre "des problèmes imprévus d'un intérêt majeur dont une solution équitable appelle une sérieuse consultation". Le chapitre pourrait encore être appelé à jouer un rôle particulier "d'organisme d'unification" les cas où l'Evêque aura à prendre des décisions importantes concernant la vie pastorale de toute la communauté diocésaine après avoir reçu les recommandations des différents conseils diocésains.

Les chanoines titulaires seront appelés à faire partie du Conseil diocésain d'administration financière. Quant il s'agira de questions pastorales, les chanoines honoraires pourront être appelés à se joindre au chapitre à titre de conseillers.

Pour l'Evêque du diocèse, les présentes nominations comportent plus une charge qu'un titre et il invite les prêtres désignés à cette fonction à l'exercer comme un service d'Eglise.



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

PUIS-JE EVINCER LE LOCATAIRE DE LA MAISON QUE JE VIENS D'ACHETER

Une décision récente de la Commission des loyers, Madan Bali c. Robert William Weinar [1975] D.C.L. 104 nous expose les difficultés d'un propriétaire pour occuper son immeuble. Devant l'importance de la décision, nous la reproduisons en entier en trois tranches.

"Le 17 janvier 1975 Monsieur Madan Bali, par l'intermédiaire de son procureur, a fait parvenir au locataire un avis donné en vertu de l'article 1646 du Code civil, que le bail qu'il détenait relativement au lieu situé au numéro 3863 de l'avenue Côte-des-Neiges à Montréal, serait terminé à la date du 15 juin 1975. Cet avis a été signifié par huissier le 21 janvier 1975. En réponse à cet avis, le locataire, en date du 20 février 1975, a produit au bureau de l'administrateur des loyers, une demande de prolongation du bail pour la période du 1er juillet 1975 jusqu'au 30 juin 1976. L'administrateur des loyers, à la suite d'une audition tenue le 24 mars 1975, a rendu une décision prolongeant le bail entre les parties, du 1er mai 1975 jusqu'au 30 juin 1976. Le propriétaire en a appelé de cette décision devant la Commission des loyers, le 1er avril 1975, en alléguant qu'il n'avait pu être présent à l'audition du 25 mars, n'ayant reçu l'avis de convocation que le 31 mars 1975. En second lieu, l'appelant représente qu'il était en droit de reprendre possession des lieux loués, vu l'avis donné conformément à l'article 1646 du Code Civil.

Le locataire occupant les lieux en vertu d'un bail sous seing privé, pour la période du 1er mai 1973 jusqu'au 30 avril 1976, il y a en conséquence lieu de déterminer en premier lieu si le nouvel acquéreur de cette propriété avait le droit de terminer ledit bail avant son terme et en second lieu l'avis donné en vertu de l'article 1646 du Code civil a-t-il pour effet d'expulser le locataire des lieux loués.

Dans le cas présent, l'avis a été donné par l'acquéreur selon le deuxième paragraphe de l'article 1646, lequel se lit comme suit:

Toutefous, si le bail n'est pas enregistré ou est enregistré après l'enregistrement de l'acte d'aliénation ou de l'acte en vertu duquel le titre a été consenti et qu'il reste à courir plus de douze mois à compter de l'aliénation ou de l'extinction du titre, l'acquéreur ou celui qui bénéficie de l'extinction du titre peut y mettre fin à l'expiration de cette période en donnant préalablement un avis au locataire. Cet avis est de six mois dans le cas d'un local sefvant à des fins industrielles, commerciales, professionnelles ou artisanales et de trois mois dans les autres cas.

Marcel Morin, avocat



JEUDI, VENDREDI, SAMEDI 13, 14 et 15 janvier
Nous participons à la vente
CHARIVARI
Surveillez nos spéciaux... Ils feront leur marque!

ARTISANAT POTERIE CADEAUX
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
DECORATION TAPISSERIE COUVRE-LITS TENTURES
boutique capucine
GALERIES MONTMAGNY 248-3091
LOUISE LAVALLEE
HÉLÈNE L. MARCOUX

Le bureau d'aide sociale de Montmagny dessert une partie de Bellechasse

(D.G.) Comme nous le savons déjà, deux employés du bureau d'aide sociale de St-Raphaël ont été transférés à Montmagny suite à la décision des autorités ministérielles de fermer le service mis en place à cet endroit.

Mme Gabrielle Deneault, directeur du bureau local à Montmagny rapporte que pour implanter et distribuer ce service, on doit suivre les exigences du Ministère des Affaires Sociales qui pose des critères comme entre autre un bassin de population totalisant un nombre prescrit d'individus, tout ceci afin d'obtenir une certaine efficacité.

Le bureau de St-Raphaël desservait une population trop minime en quantité pour nécessiter sa survie à cet endroit. C'est une des raisons qui ont amené ce changement.

Les deux employés fonctionnent à Montmagny depuis le 18 octobre dernier. L'agent d'aide sociale transféré, M. Jacques Gagnon se rend à l'ancien bureau de St-Raphaël deux jours par semaine pour répondre aux demandes car en plus de desservir cette paroisse, il s'occupe aussi de St-Vallier, Armagh et St-Nérée. Rappelons que M. Gagnon effectue surtout des visites à domicile car les populations rurales peuvent moins se déplacer à cause surtout des conditions routières hivernales difficiles.

Rappelons que le bureau local de Montmagny ne s'occupe que des paroisses pré-citées, les autres ayant été divisées entre les points de service de Lac Etchemin et Lévis.

St-Jean Port-Joli présente un budget équilibré de $500,100 en 1977

(A.S.) La municipalité de St-Jean Port-Joli présente un budget équilibré de recettes et de dépenses de $500,100. Au chapitre de la taxe foncière, le taux de .38 du $100. d'évaluation. Le total de l'évaluation est de $18,800,000. Le coût des vidanges est $15. annuellement par famille tandis que les égoûts et l'aqueduc forment conjointement un montant de $50.

St-Aubert aura un surplus budgétaire

Les administrateurs de la municipalité de St-Aubert présente un budget total de $131,809. Les recettes seront de l'ordre de $131,809 tandis que les dépenses seront de $131,270. Il y aura donc un surplus de $539. pour l'année 1977.

Le taux d'évaluation est de 57 cents du $100. et le total de la taxe foncière est de $40,480. Quand au total de l'évaluation, il est d'environ de $710,000.

Stabilité financière à Armagh

(D.G.) Mercredi dernier, au cours d'une conversation téléphonique, M. Gérard Roy, secrétaire de la municipalité d'Armagh, nous a dévoilé la teneur du budget de cette localité pour la présente année d'opération. La taxe générale comprenant la taxe foncière et les prélèvements pour l'entretien de la municipalité entre autre les services de déneigement, d'éclairage etc., sera la même pour l'année 1977.

En terme numéraire, aucun changement n'est intervenu pour l'année en cours. Cette taxe se chiffre toujours à $0.50 du $100. d'évaluation. M. Roy a réparti les argents à recevoir comme suit: $10,400. seront dévolus à l'administration générale, $1,000. à la sécurité publique $44,375. à l'entretien des routes: ce qui comprend l'éclairage et le déneigement $1,020. reviendront aux loisirs et activités culturelles et enfin $1,000. sont conservés pour l'entretien de l'édifice et des machines.

Selon le secrétaire municipal, les dépenses devraient équivaloir aux recettes. l'évaluation globale pour Armagh totalise la somme imposable de $2,296,280. M. Roy ajoute que le principal projet pour l'année en cours consiste à numéroter les résidences.

En dernier lieu, rappelons que Armagh Village comprend 1,100 paroissiens tandis que Armagh Paroisse en compte 900 pour totaliser un nombre de 2,000 individus. Cependant, le même Conseil Municipal administre les deux localités.

St-Fabien ne connaîtra pas de hausse de taxe cette année

(D.G.) Le secrétaire municipal, M. Jean Bilodeau, nous a dévoilé les prévisions budgétaires de cette localité. La taxe foncière demeure inchangée c'est à dire $2.25 du $100. d'évaluation, elle comprend le service de déneigement. Cette taxe rapportera à la municipalité la somme de $35,559. A ce montant, s'ajoute $9,000 pour le service d'aqueduc et $4,360. pour l'enlèvement des ordures. Le Conseil municipal ne prévoit pas de taxe spéciale pour l'année en cours.

L'évaluation globale imposable de St-Fabien totalise la somme de $1,580,380. tandis que le montant non-imposable se chiffre à $1,088,995.

La nouvelle année verra l'implantation du Centre Local de Services Communautaires à St-Fabien. Le C.L.S.C. devrait fonctionner avant la fin de l'année.

VENTE BALAYAGE

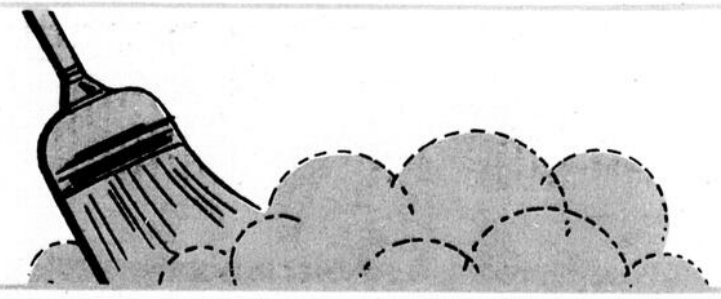
Des prix extraordinaires,

des prix balayage

Toutes les boutiques y participent, elles seront dans le mail

Du 12 janvier à 1h00 P.M. au
15 janvier à 5h30 P.M.

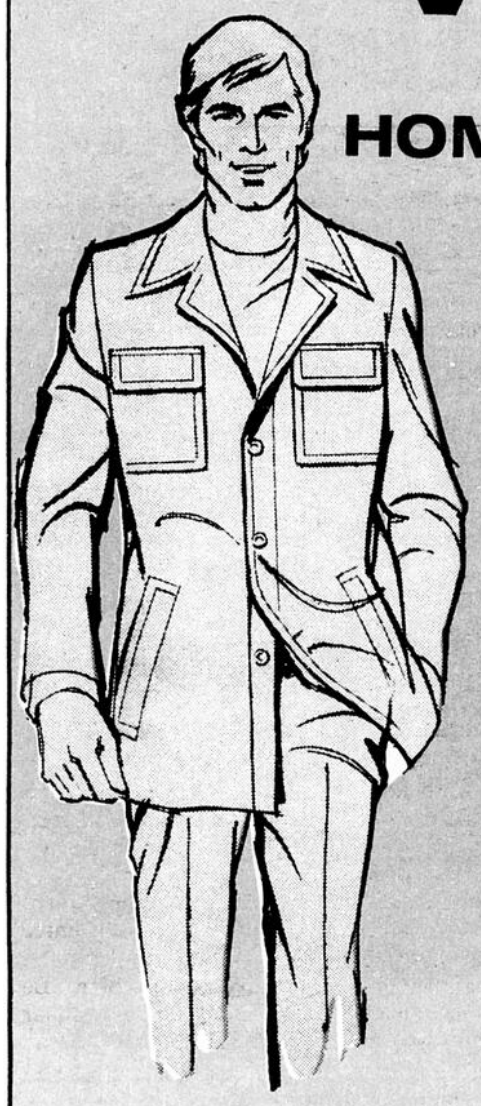
LES GALERIES
LA POCATIÈRE
Route 230, La Pocatière



JB Guillard

Vente Primeur 77

Du 3 au 15 janvier



HOMME

VESTON COURT DOUBLE 50%
pour homme

ENSEMBLE SAFARI
pour homme 50%

CHEMISE SPORT
pour homme 50%

CHEMISE DE TOILETTE
pour homme $3.95

ENSEMBLE DE SKI
pour homme 30%

VESTONS ¾ EN CUIR
pour homme 50%

ENSEMBLE D'AUTO NEIGE ET DE SKI
pour garçon 30%

PANTALON DE VELOURS CORDUROY DE MARQUE "LOYS—YALE—CULOTIER NO PARKING" 30%

PALETOT ¾ ET LONG DE TOILETTE 30%
pour homme

GILET
pour homme $4.95

LOT DE SOULIERS
pour homme $9.95

MAGNIFIQUE LOT DE COMPLETS
pour homme à
½ PRIX (50%)

DAME

MANTEAU SPORT ET DE TOILETTE
30% à 50%

PANTALON pour dame
GABARDINE, LAINAGE, VELOURS 40%

PANTALON DE POLYESTER
valeur de $15.95 à $22.95 pour
$8.95

MANTEAU ET VESTON DE CUIR
30%

GILET pour dame
20% à 50%

ENSEMBLE DE SKI
pour fillette 30%

COSTUME
avec jupe ou pantalon 50%

JUPE OU GAUCHO 50%

VESTE DE LAINE 50%

ENSEMBLE DE SKI 30%

JEANS
pour dame $4.95

JUMPER ET TUNIQUE
pour dame 50%

ENSEMBLE BONNET ET FOULARD de laine 50%

CHAPEAU DE FOURRURE
pour dame de
20% à 50%

BLOUSE
pour dame 50%

GANTS DE LAINE $0.79



JB Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731

croc-l'oeil

SOIREE MAGNYMONTOISE.— La Chambre de Commerce de Montmagny désire aviser les nouveaux résidents qu'une soirée d'accueil appelée "Rencontre Magnymontoise" est organisée à leur intention. Cette soirée aura lieu samedi le 22 janvier au Centre Sportif le Bûcheron. Toutes les personnes qui désirent y participer sont priées de communiquer au secrétariat de la Chambre en téléphonant à 248-5646. Des cartes sont également en vente aux quatre pharmacies locales, à la Tabagie St-Mathieu, au Studio Michon ou en s'adressant aux directeurs de la Chambre de Commerce.

CHASSE ET PECHE.— L'assemblée des directeurs et des membres de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-l'Islet qui devait avoir lieu le 11 janvier a été remise au lendemain 12 janvier au Château Canadien à Montmagny. Considérant les nombreux projets à venir et compte tenu de la situation par rapport à la Grande Ecluse, on recommande que tous les actionnaires et créanciers de l'Association soient présents à cette réunion pour qu'ils puissent y faire valoir leur point de vue relativement à la nouvelle administration de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-l'Islet.

FILLES D'ISABELLE STE—PERPETUE.— Mardi le 18 janvier à 20 heures à la salle du Couvent se tiendra l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle de Ste-Perpétue. A cette occasion, il y aura dépouillement de l'arbre, échange de cadeaux et prix de présence. Le comité des Loisirs demande de ne pas oublier ton nom à l'intérieur des cadeaux et à celles qui le peuvent d'apporter des prix de présence. Bienvenue à vous toutes et à celles qui ne pourront se rendre, nous souhaitons une Bonne et Heureuse année dans l'unité, la charité et la fraternité.

ST—MARCEL.— Le Cercle des Fermières de St-Marcel organise un tournoi de Charlemagne pour le 15 janvier prochain à la salle municipale. l'Inscription se fera de 5 à 6 heures p.m. On peut également s'inscrire par téléphone à 447-2291 ou 447-2273. Permis de la Régie. Bienvenue à tous les amateurs et spectateurs.

STE—PERPETUE.— Invitation à tous les motoneigistes amateurs de ski de fond et amis à l'ouverture officielle du Chalet Club Etoile d'Or Inc. de Ste-Perpétue. Le tout se déroulera le 15 janvier à partir de 9.30 p.m. Messe en plein air, feu de camp, musique. Bienvenue à tous.

ST—ADALBERT.— Le Comité de la Fabrique de St-Adalbert tiendra son traditionnel souper des Roi le 15 janvier à la salle du couvent. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec orchestre. Permis de la Régie. Les cartes seront en vente à l'entrée.

ST—PAMPHILE.— Les trois duchesses du Carnaval de St-Pamphile, Marlène, Marilyne et Raymonde seront heureuses d'accueillir leurs nombreux sujets au bal des duchesses qui se déroulera samedi le 15 janvier. Danse avec le trio Michel.

AGE D'OR DE ST—PIERRE.— Une soirée récréative organisée par le Club de l'Age d'Or de St-Pierre de Montmagny aura lieu samedi prochain le 15 janvier à 20 heures et 30 à l'école Centrale de St-Pierre. L'orchestre Les Amicals fera les frais de la musique; toute la population est cordialement invitée.

CERCLE ELISE BLOUIN.— L'assemblée des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny, qui devait avoir lieu lundi dernier le 10 janvier, a été remise à lundi prochain le 17 janvier à 20 heures et 30 à l'école Beaubien, en raison de la tempête de neige qui sévissait à ce moment-là.

FERMIERES DE CAP ST—IGNACE.— Il y aura une réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Cap St-Ignace jeudi le 13 janvier à 20 heures à la salle paroissiale. Invitation à toutes. La Direction.

AGE D'OR DE ST—ROCH.— Vendredi le 14 janvier prochain, le Club de l'Age d'Or de St-Roch des Aulnaies organisera à l'Hôtel L'Oasis une soirée récréative. Venez nombreux vous amuser et danser au son de la belle musique. Invitation spéciale aux Clubs de l'Age d'Or des paroisses environnantes.

STE—LUCIE.— La direction du club de ski de fond "Pain de sucre inc." de Ste-Lucie est heureuse d'inviter la population de Ste-Lucie et des environs à venir profiter de notre magnifique piste d'une longueur d'environ 5 milles de parcours. Ceux qui voudront se procurer des cartes de membres sont tous les bienvenus.

MARATHON DE 500.— Un marathon de cartes 500 se tiendra à la salle paroissiale de Cap St-Ignace, dimanche le 16 janvier prochain à compter de 13 heures. Des trophées et prix de présence seront offerts par la Caisse Populaire de Cap St-Ignace. C'est une activité au profit de la Fabrique; bienvenue à tous.

A.F.E.A.S.— Toutes les femmes de la région sont invitées à la réunion mensuelle de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, mercredi le 12 janvier à 20 heures à la salle 2384 de la polyvalente Casault à Montmagny. Le sujet discuté lors de cette réunion est "Bien manger à bon marché" sera amené par M. Marc Coulombe nutritionniste. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. La direction.

CLUB DE L'AGE D'OR DE BERTHIER—SUR—MER.— Le club de l'Age d'Or de Berthier-sur-Mer invite tous ses membres à venir fêter la nouvelle année. Musique, danse, chant, jeux, goûter, échange de cadeaux pour ceux qui le désirent; toutes ces activités pour vous faire passer un bel après-midi, dimanche le 16 janvier à 2 heures à la salle de l'école de la municipalité.

ERRATA.— Contrairement à un article paru récemment dans ce journal, le gérant de la Caisse Populaire de Ste-Apolline est M. Conrad Gauthier et non M. Conrad Lapointe; tandis que le nouveau président de la caisse est M. Rosaire Couture qui remplace à ce poste M. Raynald Bernard. Nos excuses aux personnes concernées.

SALON FUNERAIRE DE STE—PERPETUE.— Les membres du Comité du Salon Funéraire de Ste-Perpétue tiennent à remercier les gens qui les ont encouragés par des dons autonomes ou lors de leur première soirée récréative tenue le 11 décembre. L'avoir en caisse du Comité est de $1,026. Ceux qui veulent participer à ce projet peuvent faire parvenir leur contribution, si minime soit-elle, au Comité ou à Mme Lucien Thériault.

Le comité pour la sauvegarde de la vie sauvage de L'Islet-Sud

Nous sortons à peine du temps des fêtes. A Noël le Christ est né et nous avons fêté une autre naissance, toute aussi belle, celle de l'année 1977.

Cette période était particulièrement attendue par tout le monde. Souvent, c'est le seul moment où l'on peut revoir ses parents et ses amis qui restent au loin; chacun en a donc profité pour festoyer, pour donner des cadeaux et en recevoir, pour prendre un congé bien mérité, pour faire du sport et finalement pour bien se reposer, afin de commencer la nouvelle année sur le bon pied.

Les membres du comité pour la sauvegarde, vous demandent d'être très prudents et de profiter pleinement des cadeaux que vous fait la "Nature" en cette période de l'année soit: la neige qui est si appréciée par les enfants, les paysages que l'on rencontre en faisant du ski de fond ou de la raquette, etc.. etc... Et naturellement, on espère que votre temps des Fêtes a été des plus joyeux, et que l'année qui commence en est une de "Paix et de Bonheur".

Les membres du Comité pour la sauvegarde de la vie sauvage de L'Islet-Sud

CLUB AUTONEIGE LES APPALACHES.— Des courses d'accélérations auront lieu au Club Autoneige les Appalaches Inc. dans le 4ième rang-est de St-Eugène dimanche le 13 janvier prochain. Bienvenue à tous; le premier départ se fera à 13 heures et on prendra les inscriptions à compter de 11 heures a.m. Des bourses et des trophées seront attribués aux gagnants. En cas de mauvaise température, la course sera remise au dimanche suivant.

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

NOUVEAUTES — BIBLIOTHEQUE

Sous cette rubrique, chaque semaine à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines

SCIENCES SOCIALES	
Beaulé, Serge	"Guide des cours et des carrières"
Brunet, Roland	"Une école sans diplôme pour une éducation permanente".
Dion, Léon	"Nationalismes et politique au Québec
Dumont, René	"La croissance... de la famine"!
Dupont, Jean-Claude	"Le sucre du pays"
Feschet, Jean	"A seize ans au trottoir" [Délinquance juvénile]
Gonnet, Bernard Ptre	"Les routards de l'absolu". [Jeunesse - Questions morales et sociales]
Hussein, Mahmoud	"Arabes & Israéliens".
Jackson, Bruce	"Leurs prisons: autobiographies de prisonniers et d'ex-détenus américains"
Kélada, Henri	"Conflits de lois: droit international privé québécois".
Yeates, Maurice	"Le grand'rue de Québec à Windsor". [Vallée du Saint-Laurent]
SCIENCES PURES	
Badino, Guido	"Les félins"
Lhoste, Jean	"Les rongeurs nuisibles"
Wailly, Philippe de	"Les cinq sens chez les oiseaux"
ARTS — SPORTS	
————	"La Bande dessinée et son discours"
Habersetzer, Roland	"La self - défense"
Labret, Jean-Simon	"Le vitrail"
LITTERATURE	
Ames, Francis H	"Là-bas, dans le Montana"
Benzoni, Juliette	"Le Gerfaut des brumes"
Carbet, Marie-Magdeleine	"D'une rive à l'autre: roman martiniquais"
Dobzynski, Charles	"Capital terrestre" [péosie]
Duchesne, Jacques	"Le quadrillé"
Ganne, Gilbert	"Interviews impubliables"
Genevoix, Maurice	"Un jour"
Godin, Gérald	"Libertés surveillées"
Jarry, Alfred	"Tout Ubu"
Lacroix, Jean-Paul	"Le gangster aux étoiles"
Levtchev, Lubomir	"La route des étoiles"
Neruda, Pablo	"Vingt poèmes d'amour et une chanson désespérée"
HISTOIRE — GEOGRAPHIE	
Arsenault, Urbain	"Patrimoine gaspésien: Baie-des-Chaleurs"
Desjardins, Thierry	"Cent millions d'Arabes"

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures.

Les livres de la semaine

CHAMBRE 4154

de Philippe Bédard (Ed. Libre-Expression)

VENTE DE JANVIER

DU 13 AU 22

RABAIS DE

10% à 50%

LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4
Tél.: 248-2482



COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de ..... ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$6.00
1 an	$10.00
2 ans	$18.00
Etats-Unis 1 an	$18.00
Camelots	$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

ALAIN BOULAY

PHARMACIEN

87, 7e rue
L'Isletville, P.Q. G0R 2C0

LOTO 6/36

GROS LOT
$69,218.00
approximatif vendredi

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

12	14	20	21	22	35

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	100,000.00
5 SUR 6	40	1,868.80
4 SUR 6	2493	83.30
5 SUR 6+	3	16,612.20

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

10

VENTES TOTALES $85,221.00

Mini-loto

TIRAGE: 641
VENDREDI 7 janv. 77
42

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1er	25	50059	$50.000
2e	9	21815	$50.000
3e	41	89417	$50.000
4e	18	85755	$50.000

164	50059		$1,000
	21815		
	89417		
14,952	85755		$25
	059	815	
	417	755	

TK Trans-Kébec

En vigueur jusqu'au 15 Janvier 1977

NORMANDIE

Dentifrice Crest 150 ml.	1.50	Balais Impérial 5 cordes	2.15
Shampoing lotion Head'n Shoulders 175 ml.	1.58	Assouplisseur de tissu Downy 66 oz.	1.49
Désodorisant ultra-sec parfumé ou inodore Secret Aérosol 6 oz.	1.12	Détergent liquide Yvory 24 oz.	.85
Gros pois jaunes Avion Cello 4 lbs	1.69	Détersif poudre Tide Familial	2.49
Nourriture pour bébé, tamisée Gerber Pot 5 oz.	.21	Détersif pour lave-vaisselle automatique Cascade 65 oz.	2.29
Sacs à déchets extérieur Glad Paquet de 10	.67	Nouveaux mélanges à gâteaux, Moist & Easy de Duncan Hines 3 variétés Bte	.75
Vadrouilles à laver Impérial 8 oz.	1.67		

Bien vous servir personnellement, nous est un objectif prioritaire



Margarine molle Grad 1 lb.	.49
Haricots jaunes ou verts, coupés choix Grad 19 oz.	.38
Tomates choix Grad 19 oz.	.45
Tomates choix Grad 28 oz.	.65
Cornichons tranchés marinés sucrés Grad 24 oz.	.81
Pâtes alimentaires spaghetti, spaghettini, macaroni coupé Grad 2 lbs	.73
Farine Grad 7 lbs	1.18
Farine Grad 20 lbs	3.14
Thé orange pékoe Grad 100 sachets	1.06
Eau javel Grad 64 oz.	.61
Eau javel Grad 128 oz.	.88

franpri



Breuvage raisin, orange, punch aux fruits Grad bte 48 oz. **.49**



Huile végétale Crisco bout 38 oz. **1.33**



Soupe poulet & nouilles Lipton bte de 2 env. **.38**



Café moulu Grad 1lb. **2.40**

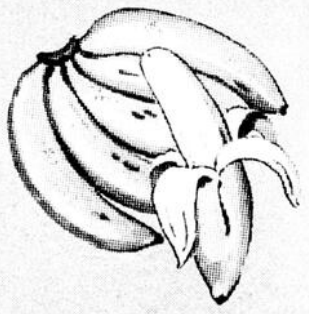
Crème glacée Régal ½ gal. plastique **1.59**

Crème glacée Grad 2 litres plastique **1.39**



Rôti de palette Coupe rég. **.60** lb

Rôti de haut de côte **.70** lb.	Creton 10 oz. Rochette **.95**
Rôti de côtes croisées **.89** lb.	Boudin Rochette **.69** lb.
Bacon Pqt 1 lb. **1.45**	Tête fromagée Rochette 10 oz. **.79**



Bananes Chiquita **.17** lb

Pommes du Québec Sac 3 lbs **.69**	Carottes du Québec Cello 2 lbs **.32**
Radis Cello 6 oz. **.17**	Choux du Québec **.09** lb.

Parent & Roy Ltee
Epicier-boucher-licencie
Commandes telephoniques
Service de livraison
St-Zacharie
Tel.: 593-5271

Andre Dumas
Epicier-licencie
St-Aubert
Tel.: 598-6170

Epicerie Regent Ouellet
Epicier-boucher-licencie
St-Alexandre
Tel.: 495-2885

Alimentation Trans-Kebec
Guy Deschenes, prop.
St-Jean-Port-Joli
Tel.: 598-3728

Epicerie Arsene Gaudreau
Epicier-licencie
Commandes telephoniques
175, 5e ave
L'Isletville

Oliva Deblois
Epicier boucher-licencie
Tel.: 383-3044

Epicerie a Maman
(Eugene Bouchard, prop.)
Epicier-boucher-licencie
Commandes telephoniques
St-Camille,
Cte Bellechasse
Tel.: 595-2224

Germain Mercier
Epicier-boucher-licencie
Service de livraison
St-Gedeon,
Cte Beauce
Tel.: 582-3515

Epicerie Frechette
Epicier-boucher-licencie
44, ave Ste-Marie
Montmagny
Tel.: 248-0695
Ouvert jusqu'a 10h p.m.

Eugene Genest St-Théophile
Epicier-boucher-licencie
Tel.: 597-3323

Mme Leon Richard Cap St-Ignace
Epicier-licencie
Tel.: 246-5575

Omer Gilbert Ste-Aurelie
Epicier-licencie
Tel.: 593-5921

Jasmin Lord Enr. Tourville
Epicier-licencie
Tel.: 359-2525

Reynald Gill St-Adalbert
Epicier-boucher-licencie
Service de livraison
Tel.: 356-5161

Eloi Blanchet St-Omer
Epicerie-fruits et legumes
Tel.: 356-3450

Charles Kidd Inc. La Pocatière Station
Epicier-licencie
Tel.: 856-1251

Alimentation Aubé Enr. St-Vallier Village
Epicier-licencie
Service de livraison
Tel.: 884-2894

Marche Paul Proulx St-Paul
Epicier-licencie
Tel.: 469-2424

Alimentation Bernier Ste-Felicite
Epicier-licencie
Tel.: 359-2007

Paul-Eugene Langlois Armagh, P.Q.
Epicier-licencie
Materiaux-quincaillerie
Tel.: 465-2030

Epicerie Carol Poulin
2e Avenue, St-Martin
Epicier-boucher-licencie
Commande telephonique
Service de livraison
Tel.: 382-5901

Francis Berube St-Philippe de Neri
Epicier-licencie
Tel.: 498-3251

Alimentation St-Thomas Enr. Montmagny
Epicier-licencie
Tel.: 248-0552

Jean-Guy Bedard St-Come
Epicier boucher-licencie
Tel.: 685-3950

Rene Leblond Buckland
Epicier-licencie
Tel.: 789-2729

COMMISSION REGIONALE PASCAL-TACHE
SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
SESSION D'HIVER 1977

SECTEUR → **LOCALITE** → **COURS OFFERTS**

MONTMAGNY
EDUCATION DES ADULTES
248-2370

Berthier
Cap St-Ignace
Ile-aux-Grues
Montmagny
St-François
St-Pierre

LA POCATIERE
René Harvey
856-2413

La Pocatière
Rivière-Ouelle
St-Gabriel
St-Onésime
St-Pacôme
St-Roch des Aulnaies
Ste-Louise

ST-PAUL
Bernard Baillargeon
Yvon Bélanger
469-2117

Lac Frontière
Notre-Dame du Rosaire
St-Fabien
St-Just
St-Paul
St-Philémon
Ste-Apolline
Ste-Euphémie
Ste-Lucie

L'ISLET-NORD
Robert Paquet
247-3957

L'Islet-sur-Mer
St-Aubert
St-Cyrille
St-Damase
St-Eugène
St-Jean Port-JOli
Ville L'Islet

L'ISLET-SUD
Louise Gariépy
359-2469

St-Adalbert
St-Marcel
St-Omer
St-Pamphile
Ste-Félicité
Ste-Perpétue
Tourville

	FORM. PROF.	F. GEN	FORMATION SOCIO-CULTURELLE
	CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE	ANGLAIS	ALIMENTATION I
	COMMIS AUX PIECES	S.I.	ALIMENTATION II
	DACTYLO	S.I. [2ième série]	BRICOLAGE EN MENUISERIE
	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ARPENTAGE		BRICOLAGE FEMININ I
	SCULPTURE SUR BOIS		BRICOLAGE FEMININ II
	SOUDURE		CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
	SOUDURE POUR CULTIVATEURS		COUTURE I
			COUTURE II
			CUISINE GASTRONOMIQUE
			DECORATION INTERIEURE
			DESSIN ET PEINTURE I
			DESSIN ET PEINTURE II
			ESPAGNOL
			HORTICULTURE
			INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES
			L'INADAPTATION, CA ME CONCERNE
			POTERIE
			PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
			PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT
			QU'EST-CE QUI SE PASSE EN EDUCATION?
			RELATIONS HUMAINES
			RELATIONS HUMAINES II
			TRICOT I
			TRICOT II
			TISSAGE I
			TISSAGE II
			TRAVAIL DE GROUPE
			YOGA I
			YOGA II
Communiquez avec votre directeur de centre.			
	X	X	X

N.B. Tout autre cours est possible s'il y a suffisamment d'inscriptions.

Tam Ti Delam souligne le Festival de L'Oie Blanche

(C.M.) Dans le premier numéro du premier volume de son bulletin mensuel intitulé "Tam Ti Delam" publié fin décembre 1976, la Société des Festivals Populaires du Québec souligne le 5ième anniversaire du Festival de L'Oie Blanche de Montmagny qui se tenait du 15 au 24 octobre derniers.

Précisant que l'attraction principale de ce festival est l'arrivée des grandes oies blanches: spectacle naturel, économique... et très joli à voir, Tam Ti Delam insiste surtout sur les divers ateliers socio-culturels permanents qui se tiennent au Manoir Couillard-Dupuis sous la direction des artisans de la région et au cours desquels les visiteurs, notamment durant le festival, ont pu observer leur travail et converser avec eux.

La Société des Festivals Populaires du Québec, dont le président est M. Denis Harrington, de Québec, regroupe 39 fêtes populaires réparties dans huit régions du Québec. Ainsi sur la Côte-du-Sud, dont l'administrateur délégué est Mme Laurette Normand de Montmagny, le Festival de L'Oie Blanche de Montmagny, le Festival de l'Artisanat de St-Jean Port-Joli, le Charolais Champêtre de St-Charles et les Fêtes du Printemps sont membres de cette société.

Mise sur pied d'ateliers dans quatre municipalités

Mlle Christiane Bertrand, animateur socio-culturel à l'emploi des municipalités de Berthier-sur-Mer, St-Pierre, St-François et St-Vallier, de concert avec son équipe travaille présentement à la mise sur pied d'ateliers socio-culturels dans chacune de ces localités.

Néanmoins, nous a-t-elle précisé lundi dernier lors d'un entretien téléphonique, ce sont les gens concernés eux-mêmes qui vont décider des ateliers à tenir. A cet effet, tous les étudiants et jeunes travailleurs intéressés sont conviés à des rencontres qui se tiendront samedi le 15 juin à 13 heures et 30 à l'école Centrale de St-Pierre, et samedi le 22 janvier à l'école élémentaire de Berthier-sur-Mer.

A St-Vallier, on a convenu de cours de karaté qui devraient débuter la semaine prochaine; on peut encore s'inscrire jusqu'au 15 janvier en communiquant avec Lisanne Métivier (tél: 884-3883) ou Sylvie Roy (Tél.: 884-3527). Ce cours concerne les garçons et les filles de 14 ans et plus. Tandis qu'à St-François on a adopté pour des cours de danses folkloriques québécoises, à l'intention des gens de tout âge. On peut s'inscrire auprès de Daniel Morin (Tél.: 259-7982) ou Christiane Bertrand (tél.: 259-7929). Des cours de karaté seront également dispensés à St François; le responsable à contacter est Martin Pare (tél.: 259-7929).

Music-Hall Hallélou

Samedi le 15 janvier prochain, chanteurs, instrumentistes, choristes d'Hallélou animeront le programme de la soirée musicale offerte au public par le Choeur Hallélou. Cette activité se tiendra au Centre Sportif le Bûcheron, à 20.30 hres.

Qu'il suffise de mentionner les noms de: Lily Dubé dans l'Etranger, Claire Mainville avec Merci à Toi, Alain Canuel avec les Vieux Mariés, Monique Manseau au violon, Gilles Carré avec Il y avait un jardin, Yves Hébert à la Flûte traversière, Jean-Noel Laprise dans un Homme Libre, Raymond Rhéaume dans la Guimauve et le Violoncelle, pour évoquer une interprétation brillante, et talents sûrs. Hallélou sera également de la partie dans plusieurs mélodies connues ("Ca va pas changer le monde" Nabucco, etc...) pour prouver un choix judicieux des pièces et variétés des rythmes.

Cinq musiciens composent l'ensemble chargé de l'accompagnement et le résultat promet d'être à la mesure du travail sérieux qu'ils accomplissent depuis déjà plusieurs semaines. Vous voulez les connaître dès maintenant? Il s'agit de: Cécile Vallée, Magella Proulx, Richard Proulx, Lorenzo Montminy, Yves Hébert.

Nous tenons à mentionner également le Comité des Spectacles d'Hallélou qui a fait un énorme travail afin de vous présenter cette activité musicale qui nous l'espérons saura vous plaire.

Bravez le froid, et venez vous réchauffer de notre poésie, de notre fantaisie, de nos chansons. Nous vous attendons. Faites vite, peu de billets sont encore disponibles.

Pauline Gaudreau
Le Comité de Publicité
Ass. Mus. Hallélou Inc.

DOCTEURS
Marc Bernard
& Claude Normand
Chirurgiens Dentistes
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

GAGNANT D'UNE
T.V. ADMIRAL DE CHEZ
MEUBLEMENTS SOUCY INC.



Tirage qui a eu lieu le 24 décembre 1976. M. Clermont St-Pierre de St-Jean Port-Joli, pose ici en compagnie de M. Jacques Soucy qui lui a remis son prix. Félicitation au gagnant.

gagnants du concours: "Gagnez à St-Jean Port-Joli.

1 VOYAGE POUR DEUX PERSONNES A
Disney World
GAETAN CLOUTIER
a/s: MME JOS-D. CLOUTIER
St-Damase
sur billet de Jacques Morneau Automobiles

TELEVISEUR COULEUR 12"
JEAN-PAUL CLOUTIER
St-Jean Port-Joli
Sur billet de Ouellet & Cie

BON D'ACHAT DE $100.00
MAURICE MORIN
St-Jean Port-JOli
sur billet de l'Atelier Electronique

BONS D'ACHAT DE $25.00

ALIMENTATION TRANS KEBEC
Régina Morneau
St-Jean Port-Joli

ATELIER ELECTRONIQUE
Eric Bérubé
St-Jean Port-Joli

AU BONNET ROUGE
Camille Grenier
Ste-Louise

BOUTIQUE AU CHAPERON ROUGE
Céline Bernier
St-Aubert

ANDRE CHOUINARD
Brigitte Morneau
St-Jean Port-Joli

CO-OP LA PAIX
Rosaire Rioux
St-Aubert

J.L. DESROSIERS
Albert Fournier
St-Aubert

HANDY ANDY
Barnabé Miville
St-Jean Port-Joli

A.LEBEL
Simonne Chouinard
St-Jean Port-Joli

MARCHE DE L'ANSE
Eliane Toussaint
St-Jean Port-Joli

JACQUES MORNEAU
Arthur Potvin
St-Aubert

OUELLET & CIE
Marc André Hudon
La Pocatière

GILLES COUILLARD
Thérèse Bélanger
St-Jean Port-Joli

QUINCAILLERIE DE L'ARTISAN
Francis Fournier
St-Aubert

PELLETIER ELECTRIQUE
Léopold Manseau
St-Jean Port-Joli

L'ASSOCIATION COMMERCIALE DU PORT-JOLI

félicitations aux gagnants et merci à ceux et celles qui ont participés, toujours bienvenue à St-Jean Port-Joli.

HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE A TOUS !

Nouveaux marguilliers dans Montmagny Nord

(B.M.) Comme par les années passées, deux nouveaux marguilliers par paroisses ont été élus, dans les sept municipalités de Montmagny-Nord, pour remplacer ceux dont le terme de trois ans était terminé.

Pour la ville de Montmagny, dans la paroisse St-Thomas les deux nouveaux marguilliers sont M. Vallier Boudreau et M. Fernand Brochu qui succèdent à M. Marcel Côté et M. Gilles Marquis. Le reste du Conseil de la fabrique se compose du Curé Mgr. Paul-Emile Deschênes, Mme Adrien Théberge, M. Wilson Gendreau, Mme Roméo Côté, et M. Claude Coulombe.

Au cours de l'année 1976 la paroisse a enregistrée 67 sépultures, 121 baptêmes et 55 mariages. La population de St-Thomas est évaluée à environ 7000 habitants.

A St-Mathieu, M. Gregoire Couillard et M. Marcel Robin remplacent M. Paul Mainville et M. Maurice Têtu et sont accompagnés de M. le Curé Marcel Marmen, Mme Roland Cloutier et MM. Paul Emile Collin, Raymond Caron et Jean-Pierre Gaudreau.

Cette paroisse a enregistré en 1976 40 sépultures, 56 baptêmes et 31 mariages. La population est d'environ 5000 habitants.

L'assemblée générale des paroissiens de Berthier-sur-Mer a choisi M. Laurent Pelletier et Mme Lionel Bilodeau qui prenaient la place de MM. Raymond Blais et André Lévesque. Le Conseil de Fabrique se complète avec M. le Curé Alban Lord, Mme Jean-Louis Blais qui occupe aussi le poste de secrétaire, Mme Siméon Gaumond, M. Gustave Dufour et M. Réjean Fortin. La paroisse a enregistré en 1976, 11 sépultures, 3 mariages et 18 baptêmes. Elle compte 1,080 paroissiens.

A St-Pierre les nouveaux marguilliers sont Mme Marie-Marthe Gagné et M. Jean-Marie Simoneau qui remplacent Mme Gaétanne Létourneau et M. Pierre Léon Fiset. Le reste du Conseil de fabrique se compose de MM. J. Maurice Samson, Maurice-O. Samson, Rock Cloutier et Lucien Beaumont. Le secrétaire est M. Gérard Beaumont. La population qui était en 1976 de 1153 habitants est maintenant rendue à 1197 donc une augmentation de 44 personnes. On a enregistré au cours de l'année 11 mariages 16 sépultures, et 14 baptêmes.

A St-François, M. Maurice Garant et M. Pierre Jean ont été choisis pour remplacer M. Joseph-Aimé Blais et M. Fernand Blais. Le Conseil de fabrique se complète avec le curé M. Aimé Talbot et MM. René Garant secrétaire René Blais, Rosaire Couture, et Sauveur Corriveau. On a enregistré au cours de l'année 15 sépultures, 38 baptêmes et 19 mariages. La population est restée sensiblement la même qu'en 1976 soit 1750 habitants.

A St-Vallier Mme Roland Rioux, M. Moise Roy et M. Paul-Armand Roy prennent la place de MM. Jean-Yves Corriveau, Gédéon Roy et J.P. Rochefort. Le reste du Conseil est composé de MM. Roland Bouffard, René Blouin, et Raymond Tanguay. La population est de 1265 paroissiens, on a enregistré 14 mariages, 20 baptêmes et 12 sépultures.

Les paroissiens de St-Michel ont pour leur part élu MM. Roger Simard et Paul-André Gagnon pour prendre la place de Lucien Gagnon et Claude Ruelland. Les autres membres du Conseil sont, le curé M. Germain Lamontagne, Lionel Bilodeau, Camille Bernier Lucien Bourgette et Gérard Brochu. Le secrétaire est M. Hector Médard. La population a diminué depuis l'an passé et est maintenant rendue à 1732 habitants. On a enregistré en 1976, 37 baptêmes, 7 mariages et 20 sépultures.

Enfin à l'Ile-aux-grues, le nouveau curé M. Egide Sénéchal nous informait que les nouveaux marguilliers sont M. Gustave Pinchaud et Mme Louis-Victor Lebel, qui remplacent MM. André Roy et Clément Normand. Le reste du Conseil est composé de Mme Jean Dancause et MM Roland Gagné Gaston Bernier et Jean-Paul Rou.

La population est de 206 habitants et on a enregistré au cours de l'année 1976, 2 mariages, 3 baptêmes et 3 sépultures.

DENTUROLOGISTE
Roger Hallé d.d.
(Technicien-Dentiste)
MONTMAGNY:
107, Cloutier Montmagny
248-4928
Rés. 259-7246
ST-PAMPHILE:
R.R. #1
(Bas de la Paroisse)
356-5231

A INSCRIRE A TON AGENDA...
Toi, qui es membre actif
de l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny Inc.
Ton souper mensuel de janvier,
aura lieu lundi le 17, Place le Germoir.
INVITEE: **Mme Francine Mc. Kenzie**
C'est notre première rencontre en 77
A.F.A.M. inc.
DIS, TU SERAS DES NOTRES?

Les Clubs de l'Age d'Or à la recherche de subventions

(A.S.) Les membres des Clubs de l'Age d'Or du territoire couvert par le CLSC des Trois-Saumons demandent aux responsables du programme Nouveaux Horizons de reviser leur politique concernant les subventions devant servir à défrayer les coûts du divertissement des personnes âgées.

Pour ce faire, les responsables des clubs de l'Age d'Or envoient une requête aux personnes suivantes, M. Charles-Eugène Dionne, député de Kamouraska aux Communes, Julien Giasson député de Montmagny à l'Assemblée Nationale, Charles-Edouard Douville, Directeur Général du pro-CSS de Montmagny et M. Benoit Pelletier du CSS de La Pocatière.

gramme Nouveaux Horizons M. Marc Lalonde ministre fédéral de la santé, M. Gérard Fraser directeur de la fédération de l'Age d'Or, M. Claude Hamelin D.G. du Cette requête fait suite à deux rencontres des clubs de l'Age d'Or du territoire du CLSC des Trois-Saumons. S'il y a une réponse satisfaisante, les clubs poursuivront leur action, sinon ils l'orienteront éventuellement vers la fédération de l'Age d'Or pour susciter un rapprochement entre la fédération et les clubs ruraux.


25'8" X 40'0" 3 C.A.C. $22,500.00
Economisez des $$$
Faites l'érection de votre maison avec notre méthode Color-Fit.
Nous faisons pour vous:
•Entrée 200 Amp.
•Plomberie
•Solage
•Creusage
•Ces maisons sont complètes et dépassent les normes S.C.H.L.
LES MAISONS DOMFAB
248-1055 Pierre Langlois concessionnaire 248-1055

SERVICE AU COMPTOIR

PAINS CHAUDS
tous les jours
Ouvert du lundi au samedi de 8 hres A.M. à 6 hres P.M.
Choisissez vous-même!
Bons produits Patés à la viande - petits et gros - Patés au saumon.
Jaime les savoureuses patisseries Mokas, Four glacés, Feuilletés.
Chauds, quels pains délicieux - Baguettes, à salade sur le long. Etc..
Frais en tout temps Gâteaux pour toutes les circonstances.
La Boulangerie
JEAN-CLAUDE FORTIN
109, Rue St-Louis Montmagny
248-1062

Commission Régionale Pascal-Taché
Service de l'Education des Adultes
ANGLAIS
RE: Cours d'anglais à temps partiel
Le Service d'Education des Adultes vous informe que les cours d'anglais, à temps partiel, débuteront lundi le 24 janvier 1977. Nous vous rappelons que pour suivre ces cours, les nouveaux canditats doivent absolument se soumettre à des tests de classement qui auront lieu aux endroits suivants:

MUNICIPALITE	JOUR	DATE	HEURE	ENDROIT	INFORMATION
Montmagny	Mercredi	12 janvier	19h30	Polyv. Ls. J. Casault	248-2370
	Mardi	18 janvier	19h30	Polyv. Ls. J. Casault	248-2370
St-Jean Port-Joli	Mercredi	19 janvier	19h30	Ecole Fleury	247-3957
L'Islet-sur-Mer	Mardi	18 janvier	19h30	Ecole St-François Xavier	247-3957
St-Pamphile	Mardi	18 janvier	19h30	Polyv. St-Pamphile	359-2469
Ste-Perpétue	Mercredi	19 janvier	19h30	Ecole Dominique Savio	359-2469
La Pocatière	Lundi	17 janvier	19h30	Ecole Secondaire	856-2413

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre directeur de centre.

Nouveaux marguilliers dans Montmagny-Sud

(D.G.) Le territoire de Montmagny-Sud comprend les paroisses suivantes: St-Paul St-Philémon, Ste-Euphémie, Ste-Apolline, Notre-Dame-du-Rosaire, Lac Frontière, Ste-Lucie, et St-Juste Daaquam. Ces localités ont connu récemment l'élection de nouveaux marguilliers à leur Conseil d'administration respectif, de la Fabrique.

Pour St-Paul, il s'agit de Mme Napoléon Poirier et de Mme Laurent Gaudreau en remplacement de Mme Gérard Gagnon et de Mme Emile Gagné. De plus, MM Léopold Chamberland, Moise Proulx, Raymond Blais et Maurice Gagné complètent le comité sous la présidence du curé M. Léo-Paul Ouellet.

A St-Philémon, M. Maurice Nicolet et M. André Terrien ont été élus à la place de Messieurs Gilles Lapointe et Emilien Pouliot. Mme Guy Doyon, Mme Roger Pouliot, M. Lucien Plante et M. Charles-Adrien Nicole demeurent marguilliers. Selon les affirmations de M. le curé de St-Philémon, la population de cette paroisse totalise 1021 âmes. L'an dernier, cette localité a enregistré 17 baptêmes, neuf mariages et Huit sépultures.

La paroisse de Notre-Dame du-Rosaire compte environ 535 individus, selon les dires du curé Laurent Côté. Neuf baptêmes, sept mariages et six sépultures ont été célébrés dans la paroisse. Aux élections des marguilliers Mmes Paul Collin et Raynald Caron se sont vu attribuées les postes pour compléter le Conseil de la Fabrique avec M. Gervais Mercier secrétaire, M. Philippe Collin, M. Roland Labrecque et M. A. Labrecque. Les deux nouveaux arrivants remplacent Mme Roméo Mercier et M. Pierre Tanguay.

Le Conseil de Fabrique de Ste-Euphémie comprend M. le curé Martin Simoneau aidé de M. Denis Giroux, M. Lucien Chabot, M. Guy Mercier, Mme Maurice Léon Noel et les élus Mme Jean-Clément Bolduc et finalement M. Jean Bernard. M. Arthur Bernard et Mme Alphonse Lacroix occupaient ces postes l'an dernier. La population totale de Ste-Euphémie se chiffre à 489 âmes. M. le curé mentionne que certaines rénovations seraient nécessaires au cimetière paroissial à condition que le budget le permette.

De son côté, Ste-Apolline fêtera cette année son 75e anniversaire de fondation par des célébrations au cours de l'été prochain. M. le curé Denis Lepage nous donnait cette information lors d'une conversation téléphonique jeudi dernier. De plus on commencera le projet de la réparation de la sachristie en 1977. Mme Gaston Blais et M. Gilles Fortin s'ajoutent à M. Armand Gaudreau, M. Gilles Turcotte, M. Jean-Baptiste Couture et Mme Yolande Langlois pour administrer la paroisse. MM Alcide Boulet et Rosaire Couture opéraient comme marguilliers l'an dernier.

La paroisse de Lac Frontière, dirigé par M. le curé Cyrille Duchesneau accueille comme nouveaux marguilliers Mme Thérèse Croteau et M. Amédée Pelchat en remplacement de MM Gilles Masson et Alyre Robert, Pierre Blais, Honoré Paré, Roger Thériault et Mme Jeanne-Mance Bolduc complètent ce conseil. Au Lac Frontière, on compte 204 habitants. L'an dernier, on a célébré deux baptêmes, quatre mariages et trois sépultures.

Les nouveaux marguilliers de Ste-Lucie MM Gérard Lachance secrétaire et Guy Bélanger aideront Mme Raymond Couette, Mme Florian Lachance, M. Alcide Poulin et M. Paul Labonté dans leurs fonctions comme marguilliers sous la direction de M. le curé Jean-Julien Bourgeault.

Finalement à St-Justes Daaquam, Mesdames Florian Roy et Maurice Guillemette ont été élues pour remplacer Mesdames Gérard Beaulieu et Donat Chabot. Les autres marguilliers sont MM Emilien Lamontagne, Roland Thibodeau, Fernand Boulet et Jean-Louis Labrie.

APRES L'ITALIE, QUEBEC...

MONTMAGNY

LE PARAFAGON

Un traitement qui a fait ses preuves

LA SOLUTION

A BEAUCOUP DE PROBLEMES

Principalement la cellulite

LA BOUE VOLCANIQUE

LES AVANTAGES:

POUR HOMMES ET FEMMES

- Surveillance continuelle
- Traitements sans douleur
- Applications locales procurant des résultats rapides
- Cette boue sert à soigner une foule de troubles

DE RETOUR D'UN STAGE D'ETUDE

LYNE GUIMONT ESTHETICIENNE

vous invite à venir la consulter

Une nouvelle spécialité du...

SALON GINA-LYN

SEULEMENT A NOTRE SALON DU

140 RUE ST-PIERRE, MONTMAGNY

248-3081



L'HORTICULTURE ET VOUS

LA CULTURE DES PLANTES D'APPARTEMENT
ENTRETIEN SANITAIRE:

Pour garder aux plantes leur beau feuillage, il est indispensable de le soigner régulièrement. On ne doit pas laisser les plantes pousser au hasard et intervenir quand elles sont envahies de parasites, ou quand elles sont malades. Afin de rafraichir et surtout de débarrasser des poussières qui nuisent au bon aspect des plantes, on doit recourir à des pulvérisations d'eau sur le feuillage. Il suffit de se munir d'une seringue à bassiner et de pulvériser de l'eau sur le feuillage, de préférence le matin. On peut aussi laver les feuilles avec un pinceau mouillé et les essuyer ensuite. On peut simplement les nettoyer avec un tampon ou une éponge humide. On doit répéter ces bassinages ou nettoyages chaque semaine. On ne doit pas bassiner des plantes qui produisent des feuilles poilues commes les violettes africaines et les gloxinias. On doit aussi s'assurer qu'il ne s'accumule pas d'eau dans la couronne des cyclamens qui est très sensible à la pourriture. En général, il vaut mieux s'abstenir de bassiner les plantes fleuries ou se contenter seulement d'un léger nuage qui rafraichira la plante sans endommager les fleurs. Enfin, la majorité des cactées acceptent mal d'être bassinées: enlever la poussière avec un pinceau sec ou un aspirateur.

D'autres emploient avec plus ou moins de succès des moyens plus ou moins recommandables: par exemple, le nettoyage des feuilles avec du lait. L'essentiel est que les feuilles restent propres et si le lavage au lait vous réussit, et donne des feuilles saines et luisantes, on ne peut pas condamner cette méthode.

DRAINAGE:

Après la lumière, le drainage est sans doute le facteur le plus important à considérer pour réussir la culture des plantes d'appartement. La plupart des pots sont perforés au fond d'un trou qui assure le drainage du surplus d'eau. Dans les petits pots, on couvre le fon d'une couche d'un demi pouce de sphaigne. Dans les pots plus gros [3 po. et plus] on place tout simplement un tesson sur le trou avant de mettre le compost. Dans les gros pots [10 po et plus] ou pour certaines plantes sensibles à un excès d'eau, ou dans une jardinière non trouée, accumuler jusqu'au cinquième de la hauteur du contenant des matériaux de drainage comme des tessons et du gravier.

Yves Dubé
Technologiste en horticulture ornementale

La Chambre de Commerce de Montmagny organise des cours

Cette année, votre Chambre de Commerce de Montmagny en collaboration avec le Ministère de l'Education et la Chambre de Commerce du Québec organise une série de cours en psychologie de la vente professionnelle, impôt, initiation au droit et administration du personnel.

Ces cours s'adressent à toute la population ainsi qu'aux propriétaires ou gérants de la petite ou moyenne entreprise qui veulent réussir dans l'administration de leur commerce.

Caque cours comprend 10 séances d'une soirée chacune réparties en dix semaines selon les cas, ou en sessions intensives d'une durée de 30 heures. Une attestation du Ministère de l'Education sera remise à tous les participants qui auront assistés à 80% des séances ainsi qu'un reçu pour fin d'impôt.

Le cours de psychologie de la vente professionnelle vous sera offert sous forme de séminaire le 11, 12 et 13 février 1977 au Germoir par M. Robert Dupuis, le coût de l'inscription sera de $55.00, comprenant quatre repas, il s'adresse principalement aux vendeurs de la petite et moyenne entreprise, le contenu du cours sera le suivant: vente et rôle du vendeur dans les années 1970-1980; planification - Qui est le client? - Communication avec les clients; vente professionnelle - 6 approches, dialogue, motivation et solution aux objections.

Le cours d'impôt sera offert sous forme de séminaire le 19 et 20 février 1977 au Centre Sportif le Bûcheron, le coût d'inscription est de $55.00, comprenant quatre repas; l'animateur abordera les sujets suivants: nécessité d'une planification fiscale, l'individu et les changements à la loi, imposition des gains en capital, sociétés, corporations, impôts sur les dons et les successions, comment planifier sa succession et diminuer les problèmes et les impôts au décès?

Le cours d'initiation au droit sera offert à partir du 18 janvier 1977 de 7 heures à 10 heures p.m. à la Polyvalente Louis-Jacques Casault, pour une période de 10 semaines à raison d'un soir par semaine. Le coût d'inscription sera de $30.00. L'animateur Me Conrad Breton avocat, vous entretiendra sur les principaux sujets d'intérêt public à savoir: le divorce, la séparation de corps, les saisies, le contrat de mariage et le testament, la loi de la protection du consommateur, le bail, la responsabilité délictuelle et contractuelle.

Le cours d'administration du personnel sera dispensé par M. Joseph Gagnon, à partir du 18 janvier de 7 heures à 10 heures p.m. à la Polyvalente Louis-Jacques Casault pour une période de 10 semaines, à raison d'un soir par semaine; le coût de l'inscription sera de $30.00. L'animateur vous entretiendra sur les sujets suivants: l'évaluation des besoins en personnel, les moyens d'attirer et d'embaucher les personnes voulues, établissement des taux de rémunération, formation du personnel, mesure de l'efficacité d'un employé, moyens de convaincre les employés d'accepter des responsabilités, relations patronales ouvrières.

Toutes les personnes intéressées par l'un de ces cours offerts doivent s'inscrire sans tarder auprès de Mme Doris Rouleau au secrétariat de la Chambre de Commerce de Montmagny au numéro 248-5646.

Nouveau téléroman
de Robert Choquette

**le dimanche
à 19 heures**

Quinze ans plus tard

Pour les téléspectateurs des années '60, pour les auditeurs des années '50 . . . c'est une sorte de retour aux sources: l'occasion de renouer avec des personnages connus et aimés.

On retrouvera les Latour: Mina, J. B., leurs fils Marcel et Olivier, leurs belles-filles Elise et Dodo ainsi que les ex-pensionnaires de Mme Velder: Philidor Papineau et Florence Gauthier, Pierrot Picotte et même Vénérance et Albert.

Tous ces personnages, dans le cadre où ils vivent maintenant aujourd'hui: les Latour dans une tour d'appartements à Outremont; Marcel et Elise dans leur maison de Westmount, et les Papineau dans le Nouveau Rosemont.

En vedette: Jeanne Quintal, Ovila Légaré, Gérard Poirier, Françoise Faucher, Jean Perreault, Diane Arcand, Michel Noël, Juliette Huot, Roland Bédard et Katerine Mousseau.
Réalisation: Louis Bédard.





Un des sept téléromans de Radio-Canada

par des auteurs de chez nous

avec des comédiens de chez nous

La taxe foncière augmente de 10 cents à St-Cyrille

B.M.) Lors de l'assemblée énérale annuelle de Conseil la municipalité de St-yrille, tenue le 4 janvier ernier dans la salle de édifice municipal, la déci-ion fut prise d'adopter un udget équilibré de $75,000 our l'année 1977 compara-ivement à $60,000 pour 76.

La taxe foncière qui était de 32 cents passera à 42 cents pour la nouvelle année. Une taxe spéciale de 9 cents du $100. d'évaluation aussi prévue pour l'éclairage des rues du village. Les contribuables devront payer une taxe d'ordures de $18. par année; alors que les propriétaires des chalets du lac des plaines se verront aussi imposer une taxe spéciale pour la cueillette des ordures, qui sera au montant de $6.50 pour une période de quatre mois.

On projète pour la nouvelle année de terminer le développement résidentiel de la rue Allaire et de construire deux citernes à ciel ouvert pour une meilleure protection contre les incendies.

L'Age d'Or de Ste-Apolline fête les Rois

Jeudi le 6 janvier dernier, c'était la fête pour les quelque 50 membres du Club de l'Age d'Or de Ste-Apolline à l'occasion de l'Epiphanie.

On a alors couronné un Roi et une Reine qui, pour la circonstance, furent M. Alfred Turcotte et Mme Léda Marceau. Tous se sont bien divertis.

Nous souhaitons par ailleurs un prompt rétablissement à la présidente du Club de l'Age d'Or de Ste-Apolline, Mme Joseph Despont, présentement hospitalisée à l'Hôpital de Montmagny.

SVP sélection valeur prix

LaSalle

SOLDES DE JANVIER

PULL-OVERS POUR HOMMES
Tout unis ou avec des piqûres contrastantes. Tailles: S.M.L.XL.
2/$7

TENUES DE SKI 2-PCES POUR DAMES
Plusieurs modèles
$25 ET $29

VESTES NYLON DURABLE GARÇONS ET FILLETTES
Tailles: 8 à 18
$6

PALETOTS SPORT
100% laine
PRIX RÉGULIER 29.96
$19

PARKAS NYLON POUR HOMMES
Tailles: P.M.G.TG
$20 CH.

CHEMISES DE NUIT POUR DAMES
100% nylon
Tailles: P.M.G.
$4

TEE-SHIRTS MANCHES LONGUES POUR GARÇONS ET FILLETTES
Plusieurs styles
2/$3

TEE-SHIRTS OU PULL POUR DAMES
2/$5

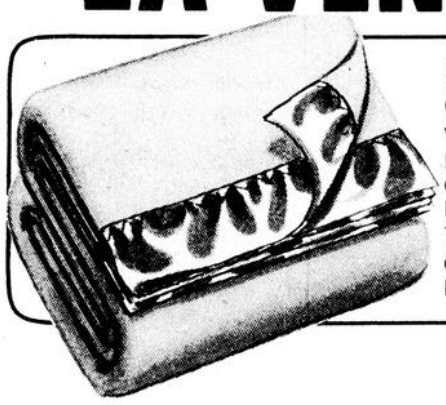
PULL-OVERS POUR GARÇONS
Modèles et teintes variées
2/$5

TEE-SHIRTS POUR GARÇONS
Manches longues
Différents modèles
$2

CHAPEAUX SIMILI-FOURRURE POUR DAMES
Taille unique
$4

CHEMISIERS POUR DAMES CHOIX DE MODÈLES
Coloris variés
Manches longues
2.96

LA VENTE DE BLANC BAT SON PLEIN



COUVERTURES LAVABLES
Choix de polyester / viscose / nylon ou polyester / acrylique / coton. Bordure en satin. Lavables, antimites. Tons unis de bleu, rose, or, vert, aqua, orange. Environ 72 x 84 po.
5.50



DRAPS EN FLANELLETTE
Flanellette 100% coton, lavable. Vaste choix de tons pastels, blanc, quadrillés et imprimés. Pour lits jumeaux et doubles.
JUMEAU **5.75**
DOUBLE **6.75**

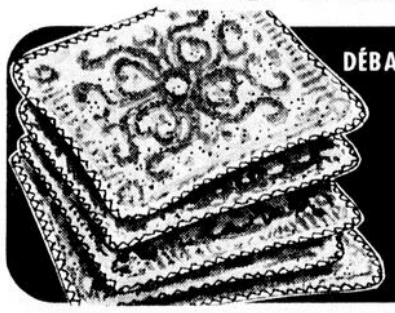
COUVRE-LITS IMPARFAITS
LITS JUMEAUX ET DOUBLES

De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Choix de modèles en coton, polyester ou nylon. Envers 100% coton tissé ou matelassé. Tons unis ou imprimés. Vaste choix de coloris.

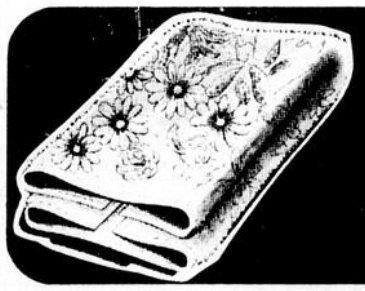
13.50



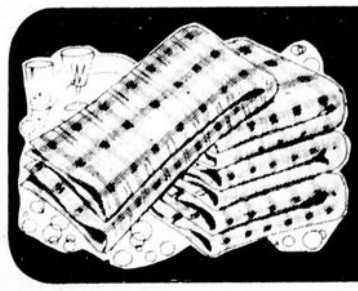
VOYEZ CE QUE VOUS OBTENEZ POUR $1 !



DÉBARBOUILLETTES COTON
5 POUR $1
Tissu éponge jacquard 100% coton. Choix de vert, rose, brun ou orange. Environ 11½ x 11½ po.



SERVIETTES DE BAIN
$1
Tissu éponge 100% coton. Motifs jacquard ou imprimés. Vaste choix de coloris. Environ 20 x 40 po.



LINGES À VAISSELLE
4 POUR $1
100% coton, ne laissant pas de charpie. Motifs quadrillés dans des coloris variés. Environ 16 x 28 po.

LaSalle

CENTRE D'ACHATS
GALERIES LA POCATIÈRE
AUSSI AU CENTRE D'ACHATS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

- SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
- PLAN MISE-DE-CÔTÉ
- Nous honorons les cartes CHARGEX et MASTER CHARGE

Problème no 302

8 lettres cachées

THÈME

LE CIMENT

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
abri
alcali
alumine
arase
arçon
argile
assise
auget

B
bâtisse

C
chantier
chape
ciment
crépi

D
dalle

dose
dosage
dure

E
étendue

F
faille
fissure

fond
forme

L
lambris
liais
ligne

M
masse

matériel
moulage
moule

mur

O
outil

P
règle

palier
perré

pose
prise

R
rabot
radier
rainure

S
serre

silice
solide
stockage
stuc

T
talon*
taille
temps
trémie

La réponse du problème précédent: boisson

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	U	T	S	I	R	B	M	A	L	U	M	I	N	E
2	I	H	E	S	A	R	A	E	L	L	I	A	T	G	R
3	M	F	A	S	P	T	T	E	M	P	S	A	A	A	U
4	E	O	O	N	E	O	I	E	R	M	L	S	I	S	S
5	N	R	U	R	T	M	S	I	U	O	O	N	L	S	S
6	T	M	I	L	E	I	S	E	N	D	U	U	I	I	I
7	I	E	A	R	A	E	E	O	U	R	N	L	L	S	F
8	L	P	T	S	R	G	C	R	E	O	I	E	O	E	A
9	A	F	E	R	S	R	E	I	L	C	U	L	T	R	I
10	C	R	E	R	A	E	L	A	E	I	I	T	G	E	L
11	L	R	E	B	C	A	T	L	U	D	B	I	I	I	L
12	A	E	O	G	P	H	L	I	E	G	L	A	G	L	E
13	U	T	T	I	L	A	A	M	R	E	E	N	G	S	A
14	O	F	O	N	D	E	N	P	U	B	E	T	O	E	U
15	S	T	O	C	K	A	G	E	E	R	A	D	I	E	R

L'aide juridique au C.L.S.C. des Trois-Saumons

Le bureau d'Aide Juridique de Montmagny assurera désormais deux jours par mois de consultation dans les locaux du CLSC des Trois-Saumons.

Par cette initiative le bureau d'Aide Juridique vise à rapprocher des citoyens ce service public. A partir du 13 janvier 1977, la population de la région pourra rencontrer un avocat de l'Aide Juridique à St-Jean Port-Joli.

Rappelons que ce service a pour but d'assurer gratuitement les services professionnels d'un avocat ou d'un notaire à toutes personnes économiquement défavorisées. Vous pourrez donc l'utiliser si vous avez un problème qui demande un avocat ou un notaire et si vous avez des "revenus modestes".

Vous remplissez ces conditions? Appelez au C.L.S.C. des Trois-Saumons pour prendre rendez-vous. L'avocat sera disponible les 2ième et 4ième jeudi de chaque mois.

Jules Bélanger,
Agent d'Information,
CLSC Des Trois-Saumons
St-Jean Port-Joli, L'Islet
Québec
Tél.: 598-3355



L'Assurance: cette inconnue!

LES NOUVELLES DEDUCTIONS PERMISES PAR LA LOI POUR LES REGIMES ENREGISTRES D'EPARGNE RETRAITE [REER]

A partir de janvier 76, un particulier peut déduire le moindre de $5,500. ou 20% du "revenu gagné". Mais, si son statut d'employé pendant l'année lui donne, on peut lui donner, droit à des prestations en vertu d'un régime de pensions des employés résultant entièrement ou en partie, si minime soit-elle, de cotisations ou de crédits d'une autre source [ex: employeur actuel, ancien ou futur ou gains non dévolus provenant d'autres employés] versés dans le présent ou dans l'avenir au titre de l'année en question, la déduction maximale au REER est le moindre de $3,500. ou 20% du revenu gagné, moins toutes cotisations versées par le particulier lui-même au cours de l'année à un régime de pensions des employés au titre de services courants ou antérieurs.

Qu'arrive-t-il si l'on verse à son REER, ou à celui de son conjoint, des cotisations supérieures à la déduction maximale admissible? Jusqu'à présent, le trop-payé ne pouvait être récupéré que par révocation de l'enregistrement, avec les conséquences fiscales que l'on connaît: laissé dans le REER, il donnait lieu à des prestations pleinement imposables lors de leur versement.

Selon le Bill C-97, les nouveaux régimes doivent prévoir le remboursement du trop-payé, sans révocation de l'enregistrement pour être acceptables à l'enregistrement. On y distingue deux types de trop-payé -- "délibéré" ou "involontaire".

Si les cotisations au REER dépassent $5,500. pour l'année, le trop-payé est considéré comme une tentative délibérée d'exonération du revenu de placement en vertu du REER pendant la période de capitalisation ou d'épargne. En effet, toutes les prestations sont imposables le moment venu, mais le revenu de placement, y compris pour le trop-payé, s'accumulerait en franchise d'impôt. Quiconque verse plus de $5,500. par an s'expose donc maintenant aux conséquences suivantes:

—Aucune déduction au-dessus de la limite admissible

—Pénalité sous forme d'impôt de 1% imposée chaque mois où "l'excédent" reste dans le REER

—Remboursements du trop-payé imposables lorsque le contribuable les reçoit jusqu'à concurrence de l'excédent par rapport à $5,500.

"L'excédent" frappé de l'impôt de 1% s'élève à:
ses cotisations totales à son REER ou celui de son conjoint au cours de l'année et après le 25 mai 1976, plus tous dons reçus par ledit REER pendant la même période,
Moins le plus élevé de a] ses cotisations admissibles, et b] $5,500.

D'un autre côté, le trop-payé peut être considéré comme "involontaire" et retiré sans être frappé d'impôt ni de la pénalité provisoire de 1% dans les cas suivants:

—Les cotisations totales du contribuable, déductibles et autres, ne dépassent pas $5,500. pour l'année
et
—la portion non déductible est remboursée avant la fin de l'année suivant celle de l'avis de cotisation; sinon, elle est pleinement imposable quand elle est touchée.

[premier d'une série de deux articles]

Germain Simoneau,
Assureur-vie Agréé,
15 nord, du Bassin, Montmagny

TEL.: 248-2534

MONTMAGNY ALUMINIUM ENR.
FERNAND LETENDRE PROP.
REVETEMENTS DE MAISONS
CLABOARD, PORTES ET CHASSIS EN BOIS
BRIQUES ET PIERRES NATURELLES
134, AVE STE-BRIGITTE – MONTMAGNY – G5V 2Y6

Tél.: 248-3345
JEAN-CLAUDE BLOUIN
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
VENTE – INSTALLATION REPARATION
150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

OSCAR PARADIS
Entrepreneur général en construction résidentielle, commerciale & Industrielle, etc...
51, Rivière Sud
Montmagny/ 248-2966

Tél. 248-0343
ROGER BLANCHET
PHARMACIEN
B.A., B.P.H., L.PH.,
HEURES D'AFFAIRES
Lundi, Mercredi, Vendredi: 8.30 h. A.M. à 9.45h. P.M.
Mardi, Jeudi, Samedi 8.30h. A.M. à 9.00h. P.M.

MICHEL NORMAND E N R.
ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN
248-4813
7, 3ième Avenue, Montmagny

Pour un
Ameublement de bureau
de 1ère qualité, voyez
J.B. BUTEAU JR.
184, RUE COUILLARD, MONTMAGNY. 248-1297
Là vous trouverez
Vente-service-location
MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES

Si c'est une QUALITE PROFESSIONNELLE que vous cherchez...
nous pouvons vous la donner!
POUR VOTRE MARIAGE
L'Art–L'Expérience–La Réputation
STUDIO-PHOTO GIL-MET MARIAGE-COULEUR ST-DAMIEN
St-Damien
Cté Bellechasse
789-2888

POUR VOTRE MARIAGE
Vous voulez un service professionnel,
une qualité supérieure?
Studio MERCIER enr.
Rue du FOYER, St-Raphaël, Cté Bellechasse-Tél.: 243-2378

Le Carnaval de La Pocatière du 10 au 22 février

(A.S.) Cette année encore, les Chevaliers de Colomb de La Pocatière patronnent les activités du Carnaval qui se déroulera du 10 au 22 février. Sous la présidence de M. Jean-Yves Bélanger aidé de plusieurs collaborateurs, le Carnaval de La Pocatière aura à son horaire plusieurs activités auxquelles la population locale et régionale sera invitée à participer pleinement.

Les 22 et 24 janvier, il y aura vente de bougie du carnaval.

Le soir du 22 janvier, à l'Hôtel Victoria de La Pocatière, il y aura un souper inter-club qui réunira les membres de plusieurs clubs sociaux de La Pocatière et la région.

Comité Directeur du Carnaval

Les membres du comité directeur des fêtes du carnaval est composé de M. Jean-Yves Bélanger à la présidence, M. Clément Lebel, vice-président, Bernard Bois secrétaire et des directeurs Messieurs Julo Dion, Edmond Picard, Alyre Hudon, Jean-Baptiste Hudon, Albert Martin, Léopold Lizotte, Marc-Aurèle Pelletier, Jacques Bernier, Maurice Anctil, Roger Provencher, Robert Allard, Marcel Bélanger, Benoit Bélanger, Pierre Dionne, Louis Dubé, Ghislaine Bélanger, Paul Pelletier, Hervé Pelletier et Pierre Renaud.

Rappelons que l'an dernier à la fin du carnaval, les Chevaliers de Colomb avaient remis au conseil municipal, un chèque de $1,000, argent qui devait servir à l'organisation et au maintient en place de terrains de jeux.

Couronnement de la reine du Carnaval de St-Joseph

(A.S.) Samedi soir dernier, plus de 200 personnes assistaient au couronnement de France 1ère, reine du Carnaval de l'OTJ de St-Joseph pour l'année 76-77. Trois duchesses, Mesdemoiselles Sylvie Charest, France Charest et Lise Ouellet prétendaient au trône de la reine 75-76, Marlène Ouellet.

Modalités du couronnement

A chaque duchesse était assignée une série de chiffres auxquels étaient reliées 10 billes déposées dans un boulier de bingo. Sylvie possédait la série de 1 à 10, France de 11 à 20 et Lise de 21 à 30. La première duchesse dont 5 billes de sa série sortaient du boulier, était élue reine. Après un suspense de 20 minutes, France Charest a été choisie reine de l'O.T.J. du Carnaval de St-Joseph.

Très émue, France a remerciée tous ses supporteurs et déclarait qu'elle ferait tout son possible pour bien représenter l'O.T.J. de St-Joseph. Le président du Carnaval, M. Gilles Lamarre adressait des mots de remerciements à l'endroit des duchesses et de tous ceux et celles qui depuis le 20 novembre se sont dévoués bénévolement à la réussite du Carnaval de St-Joseph.

1977: L'année du scoutisme à Montmagny

Hé! Nous revoilà. Le mouvement prend forme petit à petit. Nous avons un urgent besoin d'argent pour l'entretien du local (chauffage, électricité, isolation), l'achat de matériel pour techniques d'apprentissage, etc... Nous sommes déjà en place et avons eu la collaboration spontanée de magasins qui vous ont procuré des matériaux gratuitement.

Vous aussi voulez faire votre part?

Ne vous dérangez pas! Nos louveteaux et nos éclaireurs passeront chez-vous samedi le 15 janvier prochain entre 11 hres A.M. et 1 hres P.M. afin de vous offrir le calendrier scout 1977.

Nous vous invitons à collaborer généreusement et à encourager nos jeunes qui ont à coeur de vivre une expérience de groupe des plus enrichissantes.

Bruno Gaudreau
Chef de groupe,
Scouts de Montmagny

LEANDRE BOUTIN



ASSURANCE-VIE
ET FONDS MUTUELS

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint-Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246-5510 Rés. Bureau (418) 837-2421



Une salade 8 oz et 16 oz liq. de sauce Kentucky gratuits

2 JOURS SEULEMENT!
Samedi 15 janvier & Dimanche 16 janvier

avec l'achat d'un seau ou d'un baril de
Poulet Frit à la Kentucky "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet

110, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3065

Vous avez répondu
à notre invitation

UN GROS MERCI!

Pour vous prouver
NOTRE RECONNAISSANCE
chères clientes, en janvier
nous accordons toujours

20%

sur épilation à la cire, électrolyse,
épilation de sourcils
A VOUS D'EN PROFITER!

VENTE CHARIVARI

samedi: 15 janvier
de 9 hres à la fermeture

SPECIAUX MIROBOLANTS

sur les cosmétiques
dans toutes les marques
que nous vous offrons
habituellement

A notre Boutique des Galeries seulement

SALON GINA LYN

LES GALERIES MONTMAGNY INC. 248-6194

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415
LA POCATIERE 856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES

.Pour 15 mots: $2.00
.Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot.
.Première parution: minimum $2.00
.Parution suivante: moins $0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

A VENDRE

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES usages de toute marque, en très bonne condition avec garantie Tél.: 248-5875 6-10-JNO

2 ORGUES NEUFS 1er Solina modèle G110 2 claviers et touché avec pédalier. Batteurs électroniques à même. 2e Solina A211 2 claviers avec pédalier et touche. Batteurs électroniques à même. Orgues pour maison. Finition bois noye. S'adresser à: Wilfrid L. Martin La Pocatière Tél.: 856-3446 12h½ à 1h ½ [midi 6h½ a 8h½ [soir] 20-10-JNO

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3533 25-2-JNO

CHALET a vendre, Cap St Ignace, Route de l'Esperance. S'adresser à Jean Yves Fortin, 246-5593, 248-2790 4-8-JNO

MAISON A VENDRE Cap St-Ignace, 3e rang Nord-Est, avec garage annexé, finition extérieure pierre de stucco 5 pièces ½ Tél.: 246-3730 29-12-3fs

JEUNES CHIOTS Braque Allemands Labrador et Chesapic boy et autres races. 248-3172 29-9-JNO

LOTS de 100 X 100 à vendre sur la route 2 à Cap St-Ignace. Sur le bord du fleuve. 246-5226 5-1-3fs

ARMOIRES DE CUISINE Gregg et Destel. Set de cuisine colonial et canadien, bahut et vaisellier. Yvon Blanchet, 261 ave Ste-Anne Montmagny 248-2544 5-1-4fs

STEREO D'AUTO Pionneer T-828, 8 WRMS, 8 tracks. N'a servi que 4 mois pris de detail $99.95 sans taxe pour $75.00. Avec commande à distance 248-3680 5-1-4fs

CAMION 350 FORD, 1 tonne 1970, moteur V-8, avec radio, boîte fermée, en bonne condition Prix $1,000. Tél.: 248-0286 12-1-1F

A SACRIFIER AUto COUGAR 1973, très propre, pneus neufs. 246-5866 27-10-JNO

TRAINEAUX avec manchons peints en rouge. 2 grandeurs avec ou sans charrues. Prix de manufacture. S'adresser à Manufacture de coffres de cèdres. 77, 7e rue. 248-2536 17-11-11fs

MAISON 28 X 38 6, rue Forgues, Berthier-sur-Mer. Terrain 70 X 130 Libre immédiatement. Sous-sol semi-fini Tél.: 248-1807 5-1-JNO

TOYOTA CELICA 1973, Bonne condition 248-2530 12-1-1F

SKI-DOO avec 2 chenilles, bon pour transport, démarreur électrique et reculon Tél.: 247-3872 12-1-1F

2 HAUT-PARLEURS Panasonic, comme neuf à air. Suspension Woofers 6½" et Tweeters 2" puissance 30 watts 8 ohms dim. 16" X 10" X 6" 60.00 entre 5 et 7 heures 248-3829 12-1-1F

6 CHIOTS Chesapeake bay âgé de 1 mois 469-3072 12-01-1F

CHEVROLET CAPRICE 1974 à vendre équipée, prix à discuter Tél.: 259-7930 12-1-1F

POELE ELECTRIQUE annexe à l'huile Prix à discuter parfait ordre Tél.: 598-6881 12-1-1F

CHEVAUX pesants à vendre SLEIGH de ski-doo à vendre Tél.: 598-6861 12-1-1F

SUPPORT A SKI, 1 TENTE MASTER à l'état de neuf, tente française très bon prix 492-2501 — 493-2139 12-1-1F

DATSUN 75 modèle 710 13,000 milles 359-9906 5-1-2fs

MUSTANG MACH ONE 1970, Prix à discuter 598-6218 12-1-1F

DIVAN ET FAUTEUIL très propre, lampe suspendue, globe or. Bon prix 248-2468 12-1-1F

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE ST-PAMPHILE, CTE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est par les presentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que:-

Considérant que MM. les conseillers ont adopté le 3 janvier 1977 le règlement no. 73 portant sur l'imposition des taxes pour l'année 1977.

Considérant que le rôle de perception a été composé par le secrétaire-trésorier.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement et du rôle de perception en se présentant au bureau du secrétaire-trésorier situé dans la Salle Municipale.

DONNE à Ville de St-Pamphile ce 5 ième jour de janvier mil neuf cent 77.

Richard Pelletier
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

AVIS DE VENTE

Par les présentes, il est donné avis qu'il y aura vente par soumission publique de la propriété de Dame Jeanne Labrecque, veuve de M. Ulric Bolduc, sise au numéro 58 Ave des Erables, Montmagny et désignée comme suit:

"Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-neuf des subdivisions du lot originaire numéro un [1-89] au cadastre officiel revisé du village de Montmagny, maintenant Cité de Montmagny, borné au nord-ouest par le lot 1-90-1 au nord-est par le lot 1-31 [rue], au sud-est par le lot 1-88 et au sud-ouest par le lot 1-94-16, mesurant cinquante-sept pieds [57'] de largeur par quatre-vingt-douze pieds [92'] de profondeur, contenant en superficie cinq mille deux cent quarante-quatre pieds carrés [5,244 p.c.] mesure anglaise. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances."

Les soumissions devront être écrites et expédiées à l'étude de Me Marc Boulanger, notaire, 78 Ave de la Gare, Montmagny, avant le 24 janvier 1977, à 12.00 hres, et ne devront être inférieures à $19,500.00

Le tout conformément au jugement de la Cour Supérieure, District de Montmagny, en date du 26 novembre 1976 et portant le No. 300-14-000032-76.

Marc Boulanger, notaire

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
MONTMAGNY DISTRICT

NOTICE OF SALE

Be advise that the property of Dame Jeanne Labrecque Bolduc, situated at the number 58 Ave des Erables, Montmagny and designated as that which follow:

"Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-neuf des subdivisions du lot originaire numéro un [1-89] au cadastre officiel revisé du village de Montmagny, maintenant Cité de Montmagny, borné au nord-ouest par le lot 1-90-1 au nord-est par le lot 1-31 [rue], au sud-est par le lot 1-88 et au sud-ouest par le lot 1-94-16, mesurant cinquante sept pieds [57'] de largeur par quatre-vingt-douze pieds [92'] de profondeur, contenant en superficie cinq mille deux cent quarante-quatre pieds carrés [5,244 p.c.] mesure anglaise. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances".

Will be put up for sale by sealed tenders. The tenders have to be return and sanded by post to the office of Marc Boulanger, Notary, 78 Ave de la Gare, Montmagny, before the date of January 25th 1977 et 12.00 hrs A.M. and the tenders have to be at a price not less than $19,500.00.

As authorised by superior Court's judgement of Montmagny district, under date of november, 26th 1976, and on the number 3OO-14-000032-76.

Marc Boulanger, notary

Deux nouveaux programmes de lutte contre le chômage

(C.M.) Dans une perspective de luttre accrue contre le chômage au Canada, le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration vient de mettre sur pied deux nouveaux programmes de création d'emplois qui remplaceront les programmes d'Initiatives locales (devant prendre fin définitivement en juillet prochain) et Perspectives-Jeunesse.

Il s'agit des programmes "Canada au Travail", qui vise les vrais chômeurs et notamment ceux des régions les plus touchées par le chômage, et "Jeunesse Canada au Travail", qui a pour but d'aider les étudiants qui n'ont pu accéder au marché du travail.

Canada au Travail

Contrairement au P.I.L. qui étaient accordés en fonction de l'activité suggérée, ce nouveau programme est basé essentiellement sur l'individu. On veut en effet redonner au chômeur sa dignité en lui offrant la possibilité de se réaliser dans un travail à sa convenance et compte tenu de ses aptitudes.

Les projets, obligatoirement soumis par un organisme, société ou groupe quelconque sans but lucratif et non par un individu ou une municipalité, peuvent s'échelonner sur une période allant jusqu'à 52 semaines; mais ils ne peuvent être répétés d'une année à l'autre. Pouvant bénéficier d'un fonds maximum de $180,000, chaque projet doit permettre l'engagement d'au moins cinq chômeurs pour être admissible.

La date limite de présentation d'un projet dans le cadre de "Canada au Travail" est le 4 février prochain. D'ici là une campagne d'information sur ce programme sera tenue du 10 janvier au 4 février dans le comté fédéral de Bellechasse par le Bureau de la création d'emplois de Québec dont le représentant régional est M. Claude Roy.

Jeunesse Canada au Travail

Ce programme vise à faciliter l'accès au marché du travail pour les étudiants qui n'ont encore aucun débouché dans leur sphère d'activité. Les projets présentés seront d'une durée variant de six à 14 semaines consécutives et doivent permettre la création d'au moins trois emplois à plein temps. Le maximum de fonds par projet est de $25,000. et tous les projets, soumis par un organisme en vue de fournir des services et des installations utiles à la collectivité, devront être réalisés entre le 2 mai et le 2 septembre 1977, soit le temps d'application du programme.

Tous les groupes intéressés à présenter un projet dans les cadres de l'un ou l'autre programme peuvent se procurer un formulaire en se rendant au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada auquel il réfère habituellement. Pour des informations supplémentaires on peut aussi communiquer avec M. Claude Roy, au 50 rue St-Jean, Chambre 450, Québec (Tél.: 694-4711).

Carrières et professions

URGENT! PERSONNES DEMANDEES
POUR COMPAGNIE ETABLIE

Sérieux (ses), 20 ans et plus, doit posséder auto. Possibilité de $250. à $500 par semaine à temps plein, $100 à $250 à temps partiel, clientèle fournie.

Aussi possibilité de gérance pour personne compétente.

Pour entrevue:
248-6165

IL EST DE FAIT QUE...

La profession de vendeur est classée parmis les plus rémunératrices des professions. Notre domaine est la vente des produits indispensables pour les commerces, industries, institutions, etc., de votre région. Nous sommes à la recherche d'un représentant pour desservir une clientèle déjà établie et d'augmenter notre chiffre d'affaires. Nous offrons - Excellentes commissions - comptes protégés - Produits de haute qualité - Système de vente éprouvé au cours de trente ans. Produits idéaux pour le vendeur expérimenté. Auto essentielle. S'adresser au complet à: M. Bernard Bailey, la Cie Electrique Certifiée, C.P. 433, Drummondville, Qué., J2B 6W3

"ON DEMANDE"
MACHINISTE D'EXPERIENCE

Minimum 5 ans, pour réparations générales atelier d'usinage [machine shop].

Communiquer par lettre, C.P. 242, Rivière-du-Loup, ou par téléphone 862-2355 et demander gérant du Personnel.

248-1562

JEAN LEMIEUX

Entrepreneur en construction

R. R. 1, Montmagny, Qué. G5V 3R8

ST-PASCAL—KAMOURASKA

ATTENTION

Personnel demandé à

temps plein ou temps partiel.

Bonne opportunité.

Sécurité d'emploi. Pour entrevue:

492-2314

Nous vendons des coupons de tapis, draperies, laine, tissus à la livre, aussi des tapis à la verge de $2.00 à $15.95 la verge carré. Nous faisons aussi le posage garanti. Au garage à tapis 391, Boul. Taché Est 248-6110 12-1-JNO

SPACIEUSE MAISON à vendre avec vaste terrain, situé sur la rue St-Ignace. Appeler après 4 hres. 248-5835 12-1-3fs

SKIROULE 1974, 20 forces. SOUFFLEUSE à neige 6 forces Tél.: 246-3787 12-1-1F

Directement du propriétaire, MAISON DE CAMPAGNE, grand terrain, avec un lac près du golf de Montmagny. Pour informations 248-1456 après 7 hrs 248-0343 le jour. 15-12-JNO

ORGUE NEUF Solina pour maison, modele G110, 2 claviers et touché avec pédalier. Batteurs électroniques à même. Finition bois noyer. MAISON au 3e rang ouest La Pocatière, environ 3 milles de la ville. Pour renseignement, communiquer avec: Wilfrid L. Martin, La Pocatière. Tél.: 856-3446 12h½ a 1h½ [midi] 6h½ à 8h½ [soir] 12-1-JNO

TERRAIN idéal pour un commerce à la sortie 240, rte 20, .25 cents le pied carré Tél.: 248-6110 30-6-JNO

MAISON 6½ pièces avec une garconnière. Poste de gaz si désiré. Libre immédiatement Situé 90 rue St-Pierre Tél.: 248-0327 12-1-4fs

TOYOTA 4 X 4, Jeep 1976 neuve. Prix à discuter Tél.: 259-7565 12-1-3fs

AUTO Buick Skyhawk 1976, à l'état neuf, 7 mois d'usage Moteur V-6, 5 vitesses Tél.: 598-6954 12-1-2fs

AUTO Ford Capri 1974, 47,000 milles en très bonne condition Prix $2,000. S'adresser à 248-3305 12-1-2fs

CUISINE D'ETE à 2 étages à vendre avec 5½ pièces pour demenager. Tel.: 246-5980 12-1-2fs

CHEVROLET IMPALA 1976 Bas millage 4 portes, bien equipé, cause auto 77. Tél.: 248-2445 12-1-2fs

LOTS DE PATINS usagés pour filles et garçons Pointure B10 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9. S'adresser 248-2536 12-01-2fs

SOUFFLEUSE FORD 8 HP. 2 mois d'usage $500. CAISSE ENREGISTREUSE Burrough manuel avec tiroir 1½ an d'usage Très bon prix 498-3410 5-1-3fs

TRANS-AM 1976, automatique, 6,000 milles, ensemble Rallye, equipement complet. Vitres électriques, mags, 2 mois de garantie Tel.: 856-3606 12-1-2fs

A LOUER

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage électricité fournis, près de la polyvalente Après 6 hres 248-1633 7-4-JNO

GARCONNIERE à louer 2½ pièces Tél.: 248-2544 10-1-2fs

CHAMBRE à louer pour une ou deux filles avec cuisinette et salle commune; près de la polyvalente Tél.: 248-4833 12-1-2fs

GARCONNIERE 2½ pièces avec stationnement Tél.: 248-2744 12-1-1F

GARCONNIERE meublée 2½ pièces entrée privée. Près de l'Hôpital Stationnement déneige Tél.: 248-1970 12-1-1F

MAISON à louer Route 132 à 1 mille de Montmagny, vers Cap St-Ignace 5½ pièces $135. par mois Tél.: 246-3785 12-1-1F

DESSINATEUR offre ses services pour faire plans de construction de

CHAMBRE à louer à la semaine à l'Auberge Chemin du Roy, à l'Islet sur Mer. 247-5113 22-12-JNO

GARCONNIERE 1½ semi-privée du lundi au vendredi, idéale pour travailleur 248-4866 5-1-2fs

GARCONNIERE 2½ pièces et 4½ pièces avec stationnement. S'adresser Giasson Inc. 52 ouest, St-Jean Baptiste 248-1424 15-12-JNO

CHAMBRE A LOUER près de la Polyvalente Tél.: 248-2259 29-12-JNO

LOCAL A LOUER conviendrait pour bureau, libre le 1er février 77. Près du centre ville Tél.: 598-3336 5-1-JNO

LOGEMENT 4½ pièces meublé ou non meublé ou chambre à louer à St-Pascal, Boul. Hebert. Tél.: 492-6901 15-12-JNO



LOCAL au centre du Village de St-Jean Port-Joli. Tél.: 598-3338 entre 9 hres a.m. et 5 hres P.M. 12-01-2fs

ON DEMANDE

PAS DE VENTE DE PORTE A PORTE. Personnel demandé pour Montmagny et régions environnantes. Pour entrevue 248-4738 12-1-1F

AIDE-FAMILIALE 35 à 50 ans pour tenue de maison, avec expérience, petite famille, salaire selon expérience 248-1290 12-1-3fs

LIT SUPPERPOSE en parfait ordre, propre avec sommier et matelas Tél.: 598-6355 12-1-3fs

Rivière-Ouelle, personne pour prendre soin d'une dame âgée et partager maison. Excellent chez-soi. Sera logée gratuitement. Ecrire à Département T.H. Peuple-Courrier 55 de la Fabrique, Montmagny 5-1-8fs

Opportunité pour personnes ambitieuses qui désirent travailler à plein temps où à temps partiel Tél.: 246-5671 8-12-JNO

Particulier achèterais antiquités. Bon prix 884-3161 12-1-4fs

ON OFFRE

On offre services pour faire le ménage de 8 à 5 heures Tél.: 248-2146 12-1-3fs

Ferais plans de maisons ou autres dessins par les soirs 246-5832 12-1-2fs

$500.00 par mois et plus! Voulez-vous le réaliser? à temps partiel à la maison. Pour rendez-vous seulement 884-2795 8-9-20 fs.

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny, 248-3867. LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

CHAMBRE et PENSION près de la Polyvalente Tél.: 248-4704 5-1-2fs

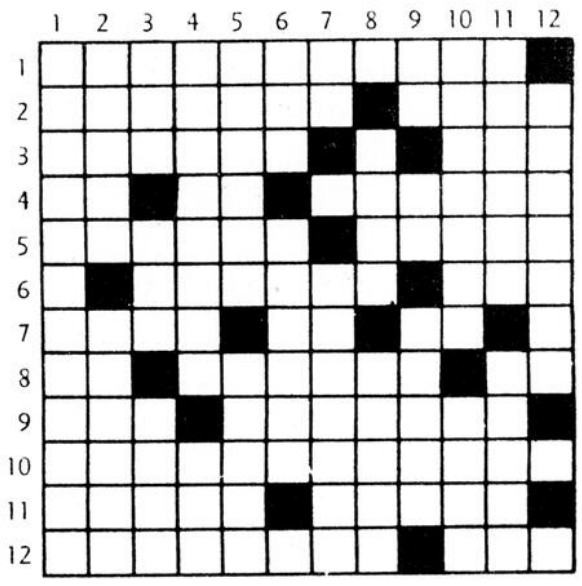
DESSINATEUR offre ses services pour faire plans de construction de maisons "Divers plans à vendre" Tel.: 248-1055 12-1-12 fs

Secretaire offre ses services dans la région, 2 ans d'expérience Tél.: 856-3079 12-1-4fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO

québécois

problème: no 300



HORIZONTALEMENT
1- Extrême subtilité.
2- Informer.-- Difforme, vilain.
3- Fanfaron. -- Aurochs.
4- Infinitif.-- Chrome. --Relatif à la bouche.
5- Race de chiens d'arrêt.-- Louange.
6- Sorte de mouette.-- Au Sahara, désert de pierrailles.
7- Rivière des Etats-Unis. -- Inès Archambault.-- Laize.
8- Note.-- Ville de l'Asie ancienne.--Omer Ethier.
9- Bière.-- Etoffe de laine, mince et croisée.
10- Avec une gaieté un peu libre.
11- Qui a rapport aux peuples de la mer Egée. -- Poinçon à l'aide duquel on perce le cuir.
12- Monnaie d'argent.-- Arme de jet portative.

VERTICALEMENT
1- Raccomodages.
2- Qui aime à accumuler l'argent . -- Action de haler un bateau.
3- Epée, fleuret .-- Choix -- Obtenues.
4- Action de briser.-- Terme au tennis.
5- Pays de l'ancienne Asie antérieure.--Image sainte.
6- Habitation des oiseaux.-- Ravageai.
7- Infinitif.-- Ch.-l. de c. de l'Aude.
8- Vapeur. -- Instrument de musique ancien.
9- Article espagnol.-- Chlore . -- Proposition préliminaire.
10- Insecte des eaux stagnantes. -- Ville d'Allemagne.
11- Action de tirer.-- Parer.
12- Personne chargée d'agir au nom d'une ou plusieurs personnes.



Classement des équipes au 1 janvier 1977

Ligue de hockey K.R.T.

EQUIPES	PARTIES JOUEES	VICTOIRES	DEFAITES	NULLES	PTS POUR	PTS CONTRE	PTS
Pneus Supras	20	14	5	1	78	43	29
Camille Dumais	20	11	8	1	86	72	23
Auberge de L'Etoile	20	7	10	3	56	76	17
Pneus S.P.	20	5	14	1	63	90	11

MOYENNES DES GARDIENS DE BUTS

EQUIPES	BUTS ACCORDES	MOYENNE	BLANCHISSAGE
Pneus Supras	43	2.15	3
Camille Dumais	72	3.60	1
Auberge de l'Etoile	76	3.80	0
Pneus S.P.	90	4.50	0

COMPTEURS

NOMS	EQUIPES	BUTS	PASSES	TOTAL
Jean-Paul Langlois	Camille Dumais	25	7	32
Michel Beaulieu	Camille Dumais	18	13	31
Gilles Beaulieu	Pneus Supras	11	8	19
Laurent Lévesque	Auberge de L'Etoile	10	7	17
Michel Roy	Camille Dumais	9	8	17
Pierre Plante	Pneus S.P.	7	10	17
Léon Courcy	Pneus S.P.	8	7	15
Denis Pelletier	Pneus Supras	12	2	14
Noël Soucy	Pneus Supras	9	5	14
Yvan St-Pierre	Pneus Supras	7	7	14
Mario Charest	Pneus S.P.	9	4	13
Mario Bernier	Camille Dumais	6	7	13
Jean-Yves Asbeault	Auberge de L'Etoile	6	6	12
Jocelyn Bossé	Camille Dumais	7	4	11
Réjean Joseph	Camille Dumais	5	6	11
Jean-Yves Ouellette	Auberge de L'Etoile	4	7	11
Wilfrid Bossé	Auberge de L'Etoile	4	6	10
Fernand Dumais	Camille Dumais	3	7	10
Robert Laplante	Auberge de l'Etoile	9	0	9
Gilles Morneau	Pneus Supras	6	3	9
Daniel Bossé	Pneus S.P.	7	1	8

Pierre Dumais, Statisticien

ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.

J. Antoine Couillard
999 De Bourgogne,
Ste-Foy, Quebec.
Tel.: 658-7000 Res.: 681-5231
le Permanent

A VENDRE



Souffleuse 7 pds large 2 rouleaux, tout hydraulique, fabrication standard 3 ans d'usage.
Camion Chevrolet 3 tonnes 1964
Moteur stationnaire Diesel 4 cyl. G.M.

Mécanique parfait ordre exige très peu d'entretien, travaille comme les grosses souffleuses. Prix $6000.00 cause plus besoin. Convient pour grande cours ou petite route.

RABY AUTO INC.
St-François Cté Mont. 259-7736

ACHETEUR DE BILLOTS
BOIS FRANC
MEUBLES MORIGEAU LTEE
St-François, cté Montmagny 259-7721

ON DEMANDE

à acheter ou à louer un chalet ou terrain au Lac Trois-Saumons, pour la saison estivale 1977 - Communiquez au numéro:

418-837-1642

MAISON A LOUER
248-1486

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir 248-2652

—A VENDRE—

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Propriété 2 logements sur la 7ième rue, Montmagny. Libre immédiatement.
Propriété refaite à neuf avec tapis à la grandeur. 2 chambres à coucher rue Ste-Anne.
- Garage, tout équipé, Route 2, L'Islet, cause de vente santé.
- Propriété, 6ième rue, avec foyer, 4 chambres, 2 salles de bain, salon, vivoir, salle à manger.

Propriété neuve 5 pièces, tapis, chauffage électrique, rue principale, Berthier, libre immédiatement.
- Propriété 2 logements, rue du moulin
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements a vendre, 3ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Bar salon, restaurant tout équipé, à vendre ou a louer dans le centre ville de Montmagny.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

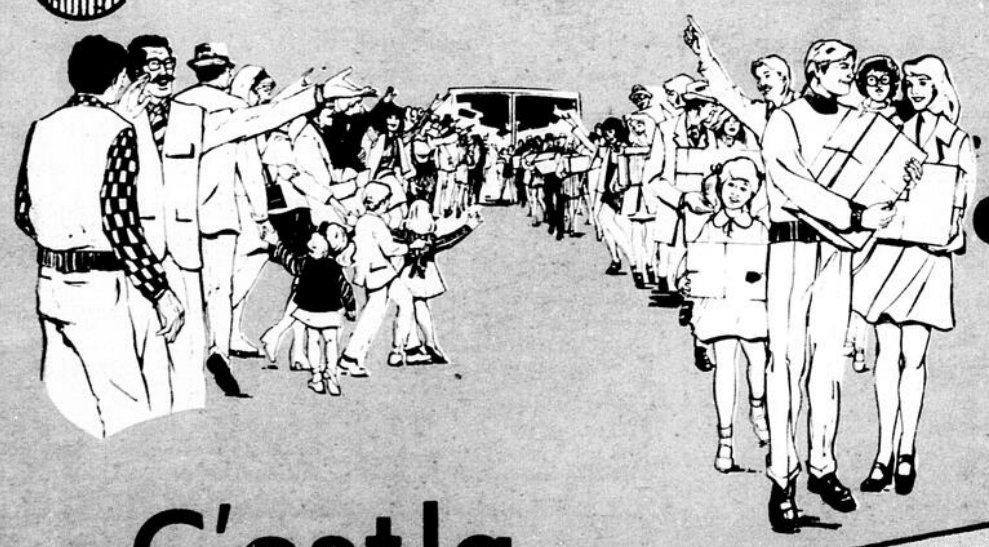
C'est la fin de semaine de



GRAND BRANLE-BAS

JEUDI VENDREDI SAMEDI
13, 14 et 15 janvier
entre 2 hres. et 5 hres. et entre 7 hres. et 9 hres.

Chaque boutique offrira des spéciaux plus qu'extraordinaires!



C'est la vente CHARIVARI

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY

Souvenez-vous de l'an passé!